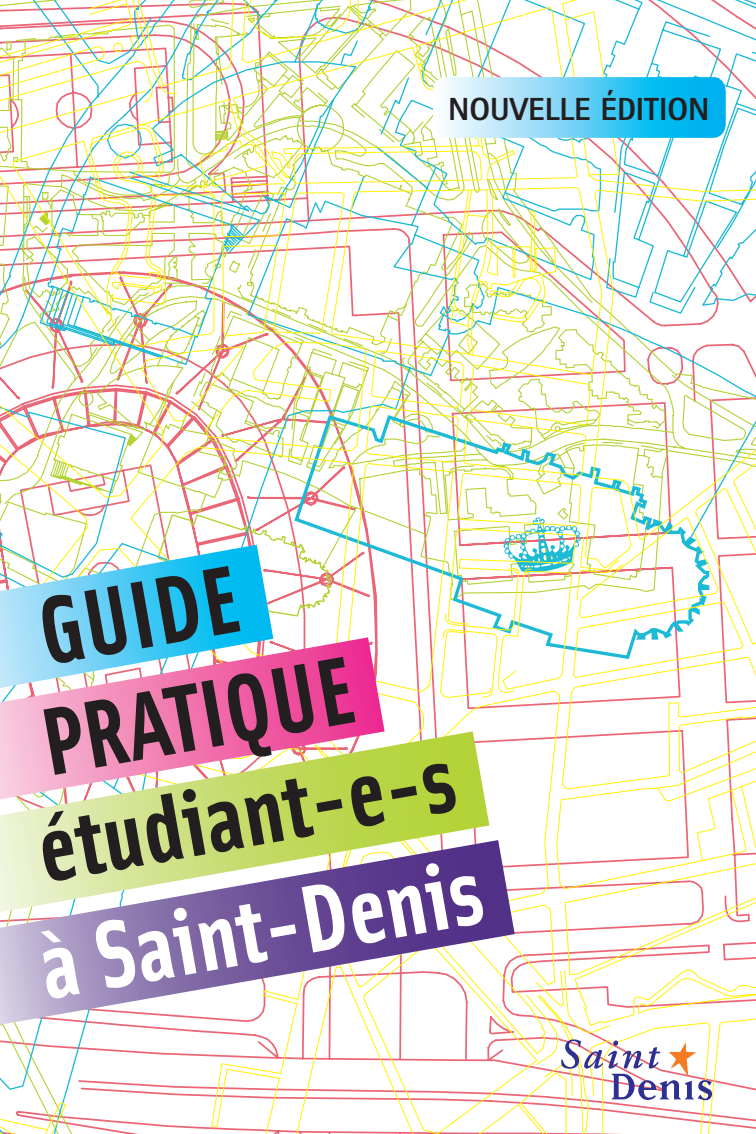




NOUVELLE ÉDITION

GUIDE
PRATIQUE
étudiant-e-s
à Saint-Denis

Saint ★
Denis

> découvrir Saint-Denis	5
son patrimoine.....	6
ses services administratifs.....	10
> l'enseignement supérieur	15
l'enseignement supérieur à Saint-Denis.....	16
s'inscrire, se réorienter.....	18
la réforme LMD (licence-master-doctorat).....	20
étudier à l'étranger.....	21
se documenter, effectuer des recherches.....	22
> vie quotidienne	27
logement.....	28
santé, prévention, sexualité	32
chercher un job, un stage, un soutien à projet	37
les aides sociales et financières.....	41
transports.....	46
commerces.....	47
> sortir, se divertir, se cultiver, s'engager à Saint-Denis ..	49
Connaître l'actualité dionysienne.....	51
La Maison de la jeunesse.....	52
Sortir à des tarifs préférentiels.....	53
Faire du sport.....	54
Prendre un bol d'air.....	56
Découvrir les associations de Saint-Denis.....	58
Pratiquer une activité artistique.....	59
Faire le plein de musique.....	62
Aller au cinéma.....	64
Aller au théâtre.....	66
Visiter une exposition.....	67
Fréquenter les médiathèques et les bibliothèques.....	68
Dire et écouter des poèmes.....	69
Accéder à Internet	70
Shopping culturel.....	71
Suivre l'agenda culturel.....	72
> services aux personnes handicapées	75
> contacts et adresses utiles	79
> plans	84

Ville populaire, au passé riche et ancien,

la ville de Saint-Denis est unique

Elle offre une concentration rare d'équipements culturels d'excellence : la basilique royale, un cinéma art et essai, le théâtre Gérard Philipe, classé scène nationale, une unité d'archéologie, la plus grande infrastructure scénographique du pays avec le Stade de France...

Sur le plan universitaire, elle accueille l'université Paris 8, deux IUT de Paris 13, la Maison des sciences de l'homme Paris Nord et le Centre national des arts et métiers. En 2012, grâce à l'arrivée à Aubervilliers de l'Ecole des hautes études en sciences sociales et de l'Ecole pratique des hautes études (Pôle Condorcet) ainsi que l'emménagement de l'université Paris 1 dans de nouveaux locaux porte de la Chapelle, la position de Saint-Denis au cœur d'un pôle universitaire d'excellence se trouvera renforcée.

Saint-Denis se singularise bien sûr par sa tradition populaire et la diversité de ses habitants. Diversité et richesse des

origines qui s'expriment au quotidien au cœur des quartiers, dans les associations, dans les commerces et restaurants du monde entier et dans son patrimoine. Cette forte personnalité, Saint-Denis la doit à ses habitants et aux valeurs de solidarité qu'ils partagent.

Ce guide pratique est une invitation à découvrir la ville de vos études, une ville à échelle humaine. Vous y trouverez de nombreux

renseignements pratiques : comment circuler, où aller, où trouver des outils de recherches documentaires, des lieux de loisirs, de convivialité, d'engagement associatif, de sport, à quels services publics vous adresser...

Au-delà de vos études, les opportunités sont nombreuses pour vous d'enrichir votre passage dans cette ville et d'enrichir la ville par votre implication dans sa vie.

Au nom de l'ensemble des habitants, nous vous souhaitons la bienvenue.

“Saint-Denis est avant tout une ville à échelle humaine, au sein de laquelle nous vous souhaitons d'apprendre et de grandir.”

Didier Paillard, maire de Saint-Denis

David Proult, maire adjoint délégué aux universités

Saint-Denis se présente

Jeune, dynamique, multiculturelle,
tels sont les qualificatifs souvent attribués à Saint-Denis.

Alors qu'en 1999, la ville comptait 86 000 habitants, elle en accueille aujourd'hui près de 96 000. Cette forte augmentation de sa population (plus de 11,4 % en 7 ans) devrait se poursuivre en raison notamment de la construction de nouveaux logements. On estime que Saint-Denis avoisinera les 110 000 habitants à l'horizon 2015.

Parmi ces 96 000 Dionysiens, plus de 30 % ont moins de 20 ans, ce qui fait de la ville de Saint-Denis une ville jeune, à l'image de la région Ile-de-France et du département de Seine-Saint-Denis. La part des plus de 60 ans, elle, tend à diminuer passant de 14 % à 12 % de la population entre 1999 et 2005. Saint-Denis se caractérise également par sa population cosmopolite. Ainsi, 26 % des habitants sont de nationalité étrangère.

Malgré l'allongement des études et l'élévation du niveau de qualification des Dionysiens, on comptait encore en 1999, parmi la population âgée de 15 ans ou plus, 27 % de personnes n'ayant pas de diplôme contre 17 % au niveau national.

Par ailleurs, en dépit de la baisse des emplois ouvriers, Saint-Denis reste une ville populaire : parmi les personnes ayant un emploi, 30 % sont des ouvriers et 37 % des employés. Cependant populaire ne signifie pas homogène. Ainsi, parmi les Dionysiens travaillant, 20 % exercent une profession intermédiaire (intermédiaire entre les cadres et les ouvriers et employés) et 8 % une profession de cadre ou de profession intellectuelle supérieure.

> Découvrir Saint-Denis

Son patrimoine	6
La Basilique	6
Le Musée d'art et d'histoire.	7
La Maison d'éducation de la Légion d'honneur.	8
Le Stade de France.	8
Les Journées du patrimoine.	9
Des bornes pour découvrir la ville	9
Suivre un parcours guidé	10
Ses services administratifs	10
La mairie de Saint-Denis.	10
La communauté d'agglomération Plaine Commune	12
La préfecture	12
La sous-préfecture.	12
Les tribunaux	12
Droit	14

Son patrimoine

La ville de Saint-Denis a hérité son nom du premier évêque de Paris qui, selon la légende, après avoir été décapité par les troupes romaines, a parcouru plusieurs lieues avec sa tête sous le bras, avant de s'effondrer à l'endroit où se trouve aujourd'hui, et depuis huit siècles, la Basilique. Saint-Denis a été marquée profondément par la naissance de l'industrie au 19^e siècle et en porte de nombreux témoignages.

La Basilique

> Un chef d'œuvre de l'art gothique

Lieu de mémoire des origines de la France, chef-d'œuvre de l'art gothique classé monument historique, l'ancienne abbaye royale s'élève au cœur de la ville sur l'emplacement d'un cimetière gallo-romain.

Surnommée la lucerna (la lanterne) en raison de sa luminosité, la Basilique du XIII^e siècle est une œuvre remarquable par l'immensité des rosaces qui éclairent un transept d'une ampleur exceptionnelle. Sépulture de Saint-Denis, mais aussi de 42 rois, 32 reines, 63 princes et princesses, la Basilique abrite plus de 70 gisants et tombeaux de la Renaissance : une collection unique en Europe qui permet d'étudier l'évolution de l'art funéraire du II^e au VI^e siècle.

Visite libre ou guidée, audio guidage.

Possibilité de visites thématiques à la carte (architecture, histoire de l'art, sculpture...).

Tarif réduit 4,50 € de 18 à 25 ans (avec justificatif)

Gratuit pour les étudiants en histoire de l'art et en arts plastiques (avec justificatif)

Ouvert tous les jours, sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre

et pendant certains offices religieux.

De 10h à 18h15, le dimanche de 12h à 18h15

La Basilique

1 rue de la Légion d'honneur

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Basilique

Téléphone : 01 48 09 83 54

Le Musée d'art et d'histoire

> Des collections uniques

Incontournable, le Musée d'art et d'histoire est hébergé dans les bâtiments du VII^e siècle de l'ancien carmel. Il en a conservé le calme et la sérénité.

“Encore un pas et puis le ciel”... Sur les murs, des citations mystiques comme celle-ci, mais surtout, dans chaque pièce de ce cloître parfaitement restauré, des collections permanentes uniques sur les thèmes les plus divers : la Commune de Paris, Paul Éluard, l'art sacré, l'archéologie médiévale avec une sélection des quelques 30 000 objets mis à jour par l'Unité d'archéologie de la ville, une superbe apothicairerie du VII^e siècle dans les lambris d'origine.

Quatre expositions ont également lieu tous les ans : deux thématiques autour des œuvres de la collection et deux autres tirées du fonds Paul Éluard.

Ces initiatives sont chaque année l'occasion d'un partenariat avec l'université Paris 8.

Cette coopération se concrétise également par des cycles de conférences sur place données par des enseignants de l'université.

Le Musée est ouvert aux stagiaires, quel que soit leur secteur (communication, arts plastiques, restauration d'œuvres d'art...).

Tarif étudiant 2 € (avec justificatif)

Gratuit pour les étudiants en histoire de l'art et arts plastiques (avec justificatif)

Ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi de 10h à 17h30, le jeudi de 10h à 20h et de 14h à 18h30 le week-end. Fermé les mardis et jours fériés.

Le Musée d'art et d'histoire

22 bis rue Gabriel Péri

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Porte de Paris

Téléphone : 01 42 43 05 10

www.musee-saint-denis.fr

La Maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ne manquez pas la visite de ces superbes bâtiments abbaciaux transformés depuis 1807 en pensionnat de jeunes filles, nichés dans le centre de la ville.

D'abord consacré aux orphelines de guerre, l'établissement est réservé aujourd'hui aux filles et petites filles de décorés de la Légion d'honneur. La maison, la cour d'Honneur, le parc sont également ouverts au public, tout au long de l'année sur réservation ou pendant les Journées du patrimoine. D'avril à décembre, l'Office de tourisme organise des visites commentées un samedi par mois.

Maison d'éducation de la Légion d'honneur

Programme à l'Office de tourisme de Saint-Denis - Plaine Commune
(visites guidées le premier samedi de chaque mois en groupe ou en individuel)
5 place de la Légion d'honneur
Téléphone : 01 55 87 08 70
infos@saint-denis-tourisme.com
www.saint-denis-tourisme.com

Le Stade de France

Inaugurée avec la Coupe du Monde de football de 1998, cette superbe soucoupe volante, conçue par le quatuor d'architectes Macary, Zubléna, Regembal et Constantini, peut accueillir 80 000 personnes (et jusqu'à 100 000 spectateurs en configuration spectacle).

Le Stade de France, ce sont 45 km de gradins, 9 000 m² de pelouse, mais aussi deux restaurants, le Panoramique (gastronomique) et le Planisphère (self-service). À proximité, on trouve également des commerces et un cinéma. Toute l'année, le Stade de France accueille de nombreux événements : compétitions sportives, concerts et animations thématiques.

Visites guidées pour les individuels tous les jours, hors événements.

Tarif étudiant 8 € (avec justificatif)

Du 1^{er} septembre au 31 mars

du lundi au vendredi : 10h30, 12h, 14h30 et 16h30

Samedi, dimanche, jours fériés et vacances scolaires : 10h30, 12h, 14h30, 15h30 et 16h30

Du 1^{er} avril au 31 août

départ toutes les heures entre 10h et 17h, départ en anglais à 10h30 et 14h30

Départ de la visite porte H

Téléphone : 01 55 93 00 00

01 55 93 00 45

www.stadefrance.fr

Les Journées du patrimoine

Lors du troisième week-end de septembre, les Journées du patrimoine sont une occasion unique de découvrir des lieux insolites de Saint-Denis, fermés au public le reste de l'année... En dehors des monuments habituels, dont l'accès est gratuit ces jours-là, vous pouvez visiter les jardins ouvriers, le couvent des Ursulines, des sites liés au patrimoine industriel...

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Office de tourisme de Saint-Denis - Plaine Commune

1 rue de la République

Téléphone : 01 55 87 08 70

infos@saint-denis-tourisme.com

www.saint-denis-tourisme.com

Des bornes pour découvrir la ville

Pour comprendre et connaître l'histoire de la ville, ses principaux monuments, ses grands hommes, ses activités, il vous suffit de suivre les vingt bornes en acier dessinées par le plasticien Jean Kiras, très facilement repérables. Elles comportent des textes courts et des reproductions d'objets archéologiques.

La combinaison de ces éléments rend le parcours ludique et enrichissant. Commencez votre promenade à côté de la Basilique, avec la légende fondatrice de Saint-Denis, place Pierre de Montreuil où aurait été enterré le martyr et suivez ce parcours jusqu'au Stade de France.

En 1 700 mètres, vous aurez ainsi parcouru 17 siècles d'histoire...

Associées au parcours principal, soixante autres bornes livrent des informations sur d'autres monuments et bâtiments de la ville. Parmi les haltes proposées, le couvent des Ursulines, les pavillons Lurçat, la maison de Paul Eluard, natif de Saint-Denis, la cité Langevin, premier chantier de logement social...

Des dépliants d'information sur ces parcours sont mis gratuitement à la disposition du public à l'Office de tourisme.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Unité d'archéologie

8 rue Franciade

Téléphone : 01 49 33 80 20

Suivre un parcours guidé

Ne manquez pas de visiter Saint-Denis et ses alentours tout au long de l'année. Un programme de visites guidées est mis en place et diffusé dans la brochure "Douce banlieue" disponible à l'Office de tourisme. Des visites thématiques sont proposées, à pied ou en car, sur tout le territoire de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

Office de tourisme de Saint-Denis Plaine Commune

1 rue de la République

Téléphone : 01 55 87 08 70

infos@saint-denis-tourisme.com

www.saint-denis-tourisme.com

Ses services administratifs

La mairie de Saint-Denis

> Services municipaux

RENSEIGNEMENTS OU DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Ouverture :

- lundi de 9h30 à 17h30,
- mardi au vendredi de 8h30 à 17h30,
- samedi de 8h30 à 12h.

Entre 12h30 et 13h30 et le samedi matin,

seules les principales prestations administratives (élections, état civil,...) sont assurées.

POUR VOS COURRIERS

Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93 205 Saint-Denis cedex

Téléphone : 01 49 33 66 66

mairie.saint.denis@ville-saint-denis.fr

> Service de l'enseignement secondaire et supérieur

Il est chargé de la mise en œuvre de la politique municipale à destination des établissements du secondaire et du supérieur. Il assure un rôle de conseil et de renseignement sur les questions éducatives.

Service de l'enseignement secondaire et supérieur

Centre administratif
Place du Caquet, 1^{er} étage

Frédéric Gagnet
01 49 33 66 49
frederic.gagnet@ville-saint-denis.fr

Romain Haffner
01 49 33 68 02
romain.haffner@ville-saint-denis.fr

> Le service municipal d'accès au droit de la citoyenneté

Il vous renseigne sur vos droits et démarches concernant la nationalité française, le droit des étrangers, le renouvellement du titre de séjour, le changement de statut ainsi que le regroupement familial.

A SAVOIR !

Depuis le 1^{er} septembre 1998, la nationalité française est acquise à l'âge de 18 ans sans avoir à la demander (Loi du 16 mars 1998) si vous remplissez les conditions suivantes :

- vous êtes né(e) en France à compter du 1^{er} septembre 1980
- vos parents sont étrangers mais vous résidez en France au moment de vos 18 ans et vous y avez résidé pendant au moins 5 années, consécutives ou non, depuis l'âge de 11 ans.

Téléphone : 01 49 33 69 59

Le service municipal de l'état civil

Formalités administratives

Lundi de 9h30 à 17h30

du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30

et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Téléphone : 01 49 33 66 66 (demander l'état civil).

La communauté d'agglomération Plaine Commune

> Huit villes solidaires

Saint-Denis est membre de la communauté d'agglomération Plaine Commune qui regroupe huit villes de la banlieue nord : Aubervilliers, Epinay, l'Ile-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint-Denis, Stains et Villetaneuse.

Plaine Commune tire son origine du souhait de Saint-Denis et d'Aubervilliers de développer la Plaine Saint-Denis, vaste territoire industriel sinistré dans les années 1970. Plaine Commune est l'une des communautés d'agglomération les plus dynamiques d'Ile-de-France. Elle compte 330 000 habitants.

www.plainecommune.fr

La préfecture

Coordonnées

1 esplanade Jean Moulin - 93 007 BOBIGNY CEDEX

Téléphone : 01 41 60 60 60

Télécopie : 01 48 30 22 88

courrier@seine-saint-denis.pref.gouv.fr

ACCÈS

Tramway T1, arrêt Bobigny Pablo Picasso

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30 sans interruption
le vendredi de 8h30 à 16h

Pré-accueil

du lundi au jeudi : de 8h30 à 16h30

le vendredi de 8h30 à 15h30

Accueil bureau de la circulation

du lundi au jeudi : de 8h30 à 16h30

le vendredi de 8h30 à 15h30

Accueil téléphonique

Les cartes grises, permis de conduire : 01 41 60 54 60 54

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 16h30

Accueil direction des étrangers :

11 esplanade Jean Moulin

bâtiment René Cassin - BOBIGNY

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Accueil téléphonique

Les étrangers : 01 41 60 25 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Le logement

01 41 60 64 00

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h

La sous-préfecture de Saint-Denis

28-30 boulevard de la Commune de Paris
 93 200 SAINT-DENIS Cedex
 Téléphone : 01 49 33 94 44
 Télécopie : 01 42 43 28 34
 courriel : courrier@seine-saint-denis.pref.gouv.fr
 Accès : bus 153 et 253
 Tramway T1, arrêt cimetière de Saint-Denis

La sous-préfecture de Saint-Denis n'a pas de compétence pour la délivrance de titres d'identité et de voyages (CNI, passeport, carte grise, permis de conduire) qui relève de la préfecture de la Seine-Saint-Denis - Direction de la Réglementation.

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Accueil des étrangers

39 bis rue de Strasbourg - Saint-Denis
 Téléphone : 01 49 33 95 00
 Le bureau de séjour est ouvert de 8h à 12h et de 13h à 16h.

Accueil de la section naturalisation :

Uniquement sur rendez-vous

les Tribunaux

Tribunal de Grande Instance de Bobigny

173 avenue Paul Vaillant Couturier
 93 008 Bobigny
 Téléphone : 01 48 95 13 93

Tribunal d'Instance de Saint-Denis

1 impasse des deux Pichets
 93 200 Saint-Denis
 Téléphone : 01 48 13 37 81
 Horaires d'ouverture :
 du lundi au vendredi
 de 9h à 12h et de 13h à 16h

Droit

> La Maison de justice et du droit

Elle a pour missions principales d'informer les habitants de leurs droits et obligations, de mettre en oeuvre les mesures alternatives aux poursuites pénales et d'accueillir les victimes.

Elle vous propose notamment :

- > informations et conseils juridiques
- > aide à la résolution de conflits
- > aide à la réalisation de courriers administratifs ou juridiques
- > aide au financement d'un avocat

Maison de justice et du droit

16 rue des boucheries

Téléphone : 01 55 84 05 30

Téléphone : 01 49 33 68 01

> Accueil et écoute des victimes

SOS victimes 93 et le CIDFF 93 assurent un service spécifique qui vient en aide aux victimes.

• au sein de la Maison de justice et du droit :

les deux associations vous proposent

- une information sur vos droits
- un accompagnement dans vos démarches juridiques
- une orientation vers les services spécialisés

• dans les commissariats de Saint-Denis

des permanences SOS victimes 93 :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 13h à 19h
(au commissariat de Saint-Denis, 15 rue Jean Mermoz)
- mercredi, de 13h à 19h
(au commissariat de la Plaine, 39-41 rue du Landy)

Commissariat

15 rue Jean Mermoz

Saint-Denis

Tél. 01 49 71 80 00

> Permanence juridique à la mairie

Tous les jeudis, de 18h à 20h, un conseiller juridique vous accueille et vous oriente, selon la nature de votre problème. Les entretiens se font sur rendez-vous, s'adresser à l'accueil du Centre administratif, place de Caquet.

Tél. : 01 49 33 66 66

> L'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur à Saint-Denis.....	16
Université Paris VIII	16
Université Paris XIII	16
IUT (Institut universitaire de technologie)	16
Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)	16
Maison des sciences de l'homme Paris Nord (MSH)	17
Institut Universitaire de Formation des Maîtres	17
Enseignement privé	18
S'inscrire, se réorienter.....	18
S'inscrire dans l'enseignement supérieur.....	18
Se réorienter.....	19
La réforme lmd (licence-master-doctorat).....	20
La licence (L)	20
Le master (M)	21
Le doctorat (D)	21
Etudier à l'étranger	21
Se documenter, effectuer des recherches	22
Les médiathèques.....	22
Les archives municipales.....	23
L'Unité d'archéologie	24
Profession Banlieue	25
Le Musée d'art et d'histoire.....	25
Le secteur des études locales (ville de Saint-Denis)	26

L'enseignement supérieur à Saint-Denis

Université Paris VIII

2, rue de la Liberté
93 200 Saint-Denis
Téléphone : 01 49 40 67 89
www.univ.u-paris8.fr

Université Paris XIII

93, av. J-Baptiste Clément
93 430 Villetaneuse
Téléphone : 01 49 40 30 00
www.univ-paris13.fr

IUT (Institut universitaire de technologie)

> Campus de Saint-Denis

Place du 8 mai 1945
93200 Saint-Denis
Téléphone : 01 49 40 61 00

> Campus de la Plaine

5, rue de la Croix Faron
93260 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 01 49 55 93 75

Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) est un grand établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Il est dédié à la formation tout au long de la vie depuis sa fondation par Henri Grégoire en 1794. Il délivre des certificats et des diplômes Licence / Master / Doctorat :

- économie, gestion
- informatique
- ressources humaines et management
- anglais.

CNAM DE SAINT-DENIS :
IUT Saint-Denis/Plaine Saint-Denis
Halle Montjoie
3 rue de la Croix Faron
93 210 Saint-Denis-la Plaine
Téléphone : 01 55 93 75 20
plainesaintdenis@cnam-idf.fr

CNAM DE PARIS :
292 rue Saint-Martin
75 141 Paris cedex 03
Téléphone : 01 40 27 20 00
Fax : 01 42 71 93 29

Maison des sciences de l'homme Paris Nord (MSH)

La Maison des sciences de l'homme est une structure d'accueil, de promotion de la recherche en sciences de l'homme dont les axes sont : « industries de la culture et arts » et « santé et société ». La MSH se propose de créer des synergies en mettant des moyens humains et matériels, des surfaces de travail, à la disposition des équipes de recherche.

Une section économie ouvre cette année.

La MSH organise, à la mairie de Saint-Denis, un cycle de conférences-débats destiné à faire connaître ses activités de recherche auprès d'un public de non spécialistes. Des chercheurs de la MSH Paris Nord, ou des personnalités invitées, proposent des présentations généralistes de leurs travaux ou de leurs projets. Ces exposés donnent ensuite lieu à un échange avec le public. Les entrées sont libres et gratuites dans la mesure des places disponibles.

4 rue de la Croix Faron - 93 200 Saint-Denis
Téléphone : 01 55 93 93 00
www.mshparisnord.org/mardis/mardis.htm

Institut Universitaire de Formation des Maîtres

Place du 8 mai 1945
93 200 Saint-Denis
Téléphone : 01 49 71 87 00

Enseignement privé

> DGC - Formation

Cette école délivre une formation en commerce et gestion. Elle prépare à des diplômes d'Etat (Licence/Master/Doctorat) en partenariat avec l'université de Corse, suivant le principe de l'alternance école/entreprise.

175 bd Anatole France / BP 182 - 93 208 Saint-Denis cedex

Téléphone : 01 48 09 60 00

www.dgcnetwork.net

> Institut de formation en masso-kinésithérapie du CEERRF

Le CEERRF est un centre de formation et d'enseignement supérieur technique privé ne recevant à ce titre aucune subvention ni de l'Etat, ni des collectivités locales, exerçant sous contrôle ministériel. Les étudiants entrent sur concours, sauf exceptions prévues par les textes officiels.

36 rue Pinel

93 200 SAINT-DENIS

Téléphone : 01 48 09 04 57

Fax : 01 48 09 22 79

mail : ceerrf@wanadoo.fr

www.ceerrf.fr /

ACCÈS

Métro : ligne 13, station Porte de Paris

Autobus : Gare des autobus de la Porte de Paris (153, 254, 255, 256,

RER et train : Stations Stade de France - ligne B et D, Gare de Saint-Denis

S'inscrire, Se réorienter

S'inscrire dans l'enseignement supérieur

Les inscriptions à l'université se font dès le mois de juillet. Si vous êtes étudiant de nationalité étrangère, vous devrez demander un dossier de pré-inscription dans l'université où vous souhaitez vous inscrire. Pour les bacheliers d'Ile-de-France, faire une pré-inscription via le portail de pré-inscription de l'enseignement supérieur en Ile-de-France (RAVEL) en précisant vos vœux.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

www.iut-idf.org

Dans les IUT, IUP, grandes écoles et autres, il faut se renseigner auprès de l'établissement qui dispense la formation. Généralement la sélection se fait par dossier et/ou par entretien.

Se réorienter

À l'université, il est possible de se réorienter à l'issue du premier semestre. Pour les IUT, IUP ou formations hors universités, la réorientation ne pourra avoir lieu qu'une fois la 1^{ère} année terminée.

Des commissions de réorientation se réunissent après les partiels de janvier. Vous pouvez prendre connaissance des dates de la tenue des commissions au secrétariat de votre UFR. Les dates doivent être affichées dans les secrétariats d'UFR. Vous devez alors vous adresser à votre secrétariat pour demander à être reçu par la commission et fixer un rendez-vous.

— Si l'étudiant désire se réorienter dans une discipline qu'il a choisie au premier semestre en unité de découverte, sa réorientation doit être accordée automatiquement.

— Si l'étudiant désire se réorienter dans une discipline qu'il n'a pas étudiée précédemment, c'est la commission de réorientation qui statue.

Une réorientation ne peut être imposée à l'étudiant.

A la fin de l'année universitaire, à la suite d'un échec ou d'une erreur d'orientation, il est également possible de changer d'orientation sur simple demande lors de la réinscription à l'université.

Le changement de filière est considéré comme un redoublement.

PLUS D'INFORMATIONS

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

110 rue Gabriel Péri

93200 Saint-Denis

Téléphone 01 48 22 28 28

www.ac-creteil.fr/saio/cio93

www.onisep.fr

La réforme LMD (Licence-Master-Doctorat)

La réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) s'applique depuis la rentrée 2005 dans toutes les universités. Visant à adapter les diplômes français à l'espace européen de l'enseignement supérieur, elle est fondée sur l'adoption d'une architecture LMD et un système de crédits ECTS (European Credits Transfer System).

Ce système de points a été développé par l'Union européenne pour faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens et de permettre les équivalences de diplômes. La mobilité en Europe est ainsi facilitée par la reconnaissance des enseignements suivis par les étudiants à l'étranger.

La licence (L)

Le dispositif français crée un nouveau diplôme de licence qui se prépare en six semestres. Il se substitue à l'ancien diplôme d'études universitaires générales (DEUG) en deux ans suivi de la licence en un an.

En revanche, les Brevets de technicien supérieurs (BTS), les Diplômes universitaires de technologie (DUT), les Diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) et la licence professionnelle demeurent. Les étudiants de BTS, DUT ou DEUST ainsi que les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles peuvent demander à intégrer la préparation de cette nouvelle licence.

Le master (M)

À l'issue de la licence ou de la licence professionnelle, les étudiants peuvent préparer le diplôme de master qui sanctionne des parcours types de formation initiale ou continue répondant à un double objectif :

- préparer les étudiants, via les études doctorales, à se destiner à la recherche ;
- leur offrir un parcours menant à une qualification et une insertion professionnelle de haut niveau.

Il se prépare en quatre semestres (il correspond à un diplôme bac + 5 années d'études).

La première année de master 1 est accessible à tous. La deuxième année est accessible sur sélection.

Le doctorat (D)

À l'issue du cursus master, les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un doctorat. Tous les étudiants titulaires du grade de master peuvent se porter candidats à une inscription en thèse de doctorat, qu'ils aient obtenu un diplôme de master voie recherche ou voie professionnelle, ou qu'ils soient titulaires d'un titre d'ingénieur ou un diplôme d'école supérieure de commerce conférant le grade de master. La durée de préparation du doctorat est en règle générale de trois ans (il correspond à un diplôme bac + 8 années d'études).

PLUS D'INFORMATIONS

www.education.gouv.fr

www.ec.europa.eu/education/programm

Étudier à l'étranger

Les étudiants peuvent participer à des programmes d'échanges inter-universitaires (ERASMUS, SOCRATES...)

Le programme ERASMUS permet aux étudiants d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université européenne, pendant 3 mois au minimum et un an au maximum.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.socrates-leonardo.fr

Les démarches sont à effectuer auprès des services des relations internationales de votre université.

À NOTER :

les étudiants peuvent bénéficier des bourses de mobilité pour le financement de leur départ.

Se documenter, effectuer des recherches

Vous cherchez un sujet original pour votre mémoire ?

Quel que soit votre domaine, vous pouvez trouver de nombreuses informations dans les fonds uniques des archives municipales, de la médiathèque centrale ou du Musée d'art et d'histoire. Saint-Denis est riche de possibilités dans tous les domaines, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services municipaux.

Les médiathèques

Grâce au réseau Plaine Commune, 22 médiathèques et 3 bibliobus vous donnent accès à près d'un million de documents : livres, CD, DVD et presse. Des postes multimédia sont également disponibles dans certaines de ces médiathèques. L'inscription est gratuite, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Elle permet d'emprunter jusqu'à 30 documents dans l'ensemble du réseau.

Côté livres, on trouve aussi bien des romans que des documentaires, des BD, des albums, des périodiques, etc.

Côté musique, un très beau fonds de musique classique très prisé par les étudiants de musicologie mais aussi du rap, du jazz, du rock, de la techno, des musiques du monde, de la musique de films, les dernières nouveautés ainsi que des DVD musicaux.

Côté cinéma, outre les livres consacrés au 7^e art, une belle collection de DVD couvre tous les genres et toutes les époques.

Voir les adresses de toutes les médiathèques de Saint-Denis rubrique pages 68 et 69.

Les archives municipales

Plus de 5 000 documents à consulter

Quatre kilomètres linéaires de documents reflétant la vie économique, politique et sociale de la cité vous attendent aux Archives, niveau rez-de-jardin du centre administratif. Pas moins de 700 lecteurs y consultent gratuitement chaque année quelques 5 000 documents. Si vous étudiez l'histoire, la sociologie, la géographie, l'urbanisme, l'architecture, vous pouvez trouver votre bonheur parmi ce fonds particulièrement varié.

Il comprend l'ensemble des archives communales depuis 1720, des pièces anciennes de l'abbaye et des couvents, des registres paroissiaux depuis 1554 et un fonds très prisé sur l'histoire des Trente Glorieuses.

Tous les documents conservés sont à votre disposition en salle de lecture. Les archives contemporaines de 1940 à nos jours font l'objet d'une banque de données.

Un accueil personnalisé vous permettra de cerner l'ensemble des sources disponibles sur votre sujet d'étude ou même de choisir un sujet de recherche.

Vous trouverez sur place une bibliothèque constituée d'usuels d'histoire générale, de dictionnaires, de lexiques, de guides édités par les institutions partenaires ainsi qu'une brochure sur le fonctionnement du service.

Du lundi au vendredi de 13h à 17h30, le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30.

Ouvert en juillet et en août à 13h30 pendant la semaine, fermé le samedi.

Centre administratif

Place du Caquet

Téléphone : 01 49 33 68 09

L'Unité d'archéologie

Lors de la rénovation du centre-ville, une vaste opération de fouilles a été menée par l'Unité d'archéologie. Saint-Denis est ainsi devenue l'un des plus importants sites archéologique français pour la période médiévale. Vous pouvez vous procurer la publication scientifique des données recueillies.

L'Unité d'archéologie assure également la gestion et la conservation de ces découvertes (près de 40 000 objets remarquables) et sait les faire partager à un large public. L'Atlas historique de Saint-Denis, ouvrage rassemblant une documentation sur la formation de la ville, se complète d'un parcours jalonné de vingt bornes entre la Basilique et le Stade de France (voir page 9).

L'Unité d'archéologie propose également des actions de médiation culturelle (visites, ateliers, projets de classe...) et conçoit des outils pédagogiques sur les thèmes de l'archéologie, la lecture de la ville...

L'Unité d'archéologie ouvre ses portes aux visiteurs individuels, les mercredis de 14h30 à 16h (sauf jours fériés et vacances d'été).

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS

Unité d'archéologie de Saint-Denis

8 rue Franciade

Téléphone : 01 49 33 80 29

01 49 33 80 20

archeologie@ville-saint-denis.fr

www.saint-denis.culture.fr

A NOTER

l'association Franciade crée des copies d'objets retrouvés lors de fouilles. Ces dernières sont destinées à la vente et sont disponibles au 42 rue de la Boulangerie, 01 49 33 80 36.

Profession Banlieue

Centre de ressources

Lieu d'échange et de mise en réseau des professionnels de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, ce centre de ressources met à la disposition du public étudiant son fonds documentaire. Il est constitué de 2 200 références comprenant des rapports inédits, des publications rares, des thèses, des revues de presse thématiques et des magazines spécialisés dans le développement local, l'aménagement urbain, la prévention de la délinquance, etc.

Profession Banlieue organise régulièrement colloques, groupes de travail et rencontres pour mettre en contact chercheurs et professionnels.

Les adhérents sont tenus informés de ces actions.

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h. Sous réserve d'abonnement (10 €) ou d'adhésion (36 €), il est possible d'emprunter trois livres (à l'exclusion des rapports non publiés) par périodes de trois semaines, en échange d'un chèque de caution.

Prêt d'ouvrage gratuit pour les adhérents.

Profession Banlieue

15 rue Catulienne

Téléphone : 01 48 09 26 36

profession.banlieue@wanadoo.fr

Le Musée d'art et d'histoire

Si vous désirez effectuer une recherche à partir du fonds du Musée d'art et d'histoire consacré entre autres à Éluard, Daumier, Eiffel, Marmottan, Carzou, Jouet, sans compter bien sûr le fonds local, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Musée d'art et d'histoire

22 bis rue Gabriel Péri

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Porte de Paris

Téléphone : 01 42 43 05 10

www.musee-saint-denis.fr

Le secteur des études locales (ville de Saint-Denis)

Le secteur des études locales est un service municipal. Composé de deux sociologues, il se divise en deux pôles : socio-démographique et recensement. Une revue d'études, *Saint-Denis au fur et à mesure* rend compte de leurs travaux. Elle se donne comme objectif de constituer un temps fort de socialisation d'informations, de données et d'études. Elle est consultable à la bibliothèque universitaire de Paris 8, aux archives, sur le site internet de la ville et à la médiathèque centrale. L'ensemble des documents est accessible sur demande.

Centre administratif

Place du Caquet, 5^e étage
Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Basilique
Téléphone : 01 49 33 62 49

POUR EN SAVOIR PLUS...

"L'Atlas historique de Saint-Denis"

En vente à l'Office de tourisme

"Banlieues de Paris"

Le guide du routard - édition Hachette

"Mémoire en images, Saint-Denis, 1948-1976"

Pierre Douzenel, édition Alan Suttan

"La Seine-Saint-Denis, hier et aujourd'hui"

Guy Martignon, édition Sides

"Le Guide de Saint-Denis"

édité par la ville, disponible à l'accueil de la mairie

> Vie quotidienne

Logement.....	28
Résidences étudiantes.....	28
Demander un dossier de "logement jeune".....	30
Logements privés.....	30
Adresses utiles.....	31
Santé, prévention, sexualité.....	32
Informations santé.....	32
La Sécurité sociale étudiante.....	32
La Couverture maladie universelle (CMU).....	33
L'Aide médicale d'état (AME).....	33
Les mutuelles.....	34
Centres municipaux de santé.....	35
Centres de planification et d'éducation familiale.....	35
Mouvement français pour le planning familial.....	36
Hôpital.....	36
Psychiatrie.....	36
Chercher un job, un stage, un soutien à projet.....	37
Trouver un job.....	37
Trouver un stage.....	39
Créer une entreprise.....	40
Aides sociales et financières.....	41
Les bourses du CROUS.....	41
L'aide ponctuelle.....	42
Bénéficier d'une aide sociale municipale.....	44
Transports.....	46
Bus.....	46
Métro ligne 13.....	46
RER.....	46
Taxis.....	46
Tramway.....	46
Commerces.....	47
Centre-ville.....	47
Quartier Stade de France.....	48
Le marché.....	48
Le marché de la Plaine.....	48
Commerce équitable et biologique.....	48

Vivre à Saint-Denis

Des résidences universitaires, des logements HLM prévus pour les moins de trente ans, des appartements privés, l'offre est vaste et variée, mais la demande est forte.

Alors, ne perdez pas de temps et démarrez vos recherches au plus tôt.

Logement

Résidences étudiantes (possibilité d'allocation logement)

Résidence Marcel Sembat (MNEF)

Face à la gare RER, 97 studios meublés de 17 à 26 m² (pièce principale, kitchenette et salle d'eau).
Possibilité d'accès à l'ALS (Allocation logement social)

84 boulevard Marcel Sembat

Gestion : Gestrim - Capitales IDF

Téléphone : 01 48 20 59 43

Résidence Les Marronniers (Fac habitat)

94 studios non meublés (mais kitchenette et salle de bains équipées) de 19 à 32 m².

Possibilité d'accès à l'APL (Aide Personnalisée au Logement).

Gestion : Fac-Habitat

63 rue de Strasbourg

Contacter Fac-habitat :

01 64 11 14 07

01 48 26 73 84

01 48 27 57 16

Résidence universitaire L'Hermitage (CROUS)

305 chambres de 10 m² dont 200 destinées aux étudiants.

Proche de l'IUT.

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Basilique

Possibilité d'accès à l'APL (Aide personnalisée au logement).

Place du 8 mai 1945

Gestion : CROUS

Crous de Créteil, téléphone : 01 45 17 06 60

Résidence Eugène Pottier (CROUS)

Capacité d'accueil : 188 lits

Possibilité d'accès à l'APL (Aide personnalisée au logement).

12, rue Eugène Pottier

Téléphone : 01 45 17 06 60

Gestion : CROUS

Résidence universitaire Guynemer (CROUS)

Capacité d'accueil : 207 lits
Possibilité d'accès à l'APL (Aide personnalisée au logement).
41, rue Guynemer
Téléphone : 01 45 17 06 60
Gestion : CROUS

Résidence universitaire Marie Curie

Elle propose 158 logements sociaux pour les étudiants.
3 rue Auguste Poullain
Contacter Espacil Habitat
Téléphone : 01 42 35 02 33
www.espacil.fr
etudiants-iledefrance@espacil.com

Facotel Pleyel

196 Boulevard Anatole France
Téléphone : 01 48 13 55 00
Métro : ligne 13, Station Carrefour Pleyel.
Bus : 166, 137, Arrêt Quai de Seine.

Résidence ALJT (Association pour le logement des jeunes travailleurs)

148 chambres individuelles ou appartements partagés
64 studios meublés pour 2 personnes (jeunes de 18 à 30 ans)
Possibilité d'accès à l'APL (Aide personnalisée au logement).
2, promenade de la Basilique

Cité Floréal

Fax : 01 48 23 09 86
à 10 minutes du centre-ville
Bus 150, 153, 250 ou 252, arrêt Cité Floréal

Plaine Commune Habitat

Pour les moins de 30 ans, la communauté d'agglomération a mis en place un mode d'accès particulier répondant à certains critères pour l'accès aux logements sociaux (type F1 ou F2).
32-38, boulevard Jules Guesde
93215 Saint-Denis cedex
Téléphone : 01 48 13 61 00

Résidence étudiante « Les Séjours du Grand Stade »

4 rue Jesse Owens (face au Stade de France, côté Est)
Téléphone : 01 49 46 65 00
RER B - Stade de France

Résidence de Stains (cité U)

Zac Saint Léger rue du Chemin St-Léger / 93240 Stains
Métro Ligne 13, Saint-Denis Université
www.cnous.fr

Résidence Les Studines André Desilles

21, rue Marguerite Yourcenar
93430 Villetaneuse
www.estudines.com
E-mail : villetaneuse.desilles@estudines.fr

Résidence Marcel Pagnol (cité U)

34, rue Roger Salengro

93430 Villetaneuse

www.cnous.fr

Accès : Bus 256

Demander un dossier de "logement jeune"

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 01 48 13 61 00

ATTENTION : dans tous les organismes, la demande excède l'offre. Pensez à faire vos demandes le plus tôt possible.

Logements privés

> Sans frais d'agence

L'Office de tourisme de Saint-Denis - Plaine Commune met à votre disposition toutes les petites annonces déposées par les propriétaires. Vous y trouverez la situation du logement, ses caractéristiques, le montant du loyer, ses charges ainsi que les coordonnées du propriétaire.

1 rue de la République

Téléphone : 01 55 87 08 70

www.saint-denis-tourisme.com

Adresses utiles :

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement de Seine-Saint-Denis)

4, chemin des Poulies

Téléphone : 08 20 16 93 93

Accès : Tramway T.1, Basilique de Saint-Denis
www.adil93.org

Caisse d'allocations familiales (CAF)

La caisse d'allocations familiales a mis en service sur son serveur internet un volet spécialement destiné aux étudiants, lequel leur permet de saisir en ligne leur demande de logement.

CAF de la Tour Pleyel

153, boulevard Anatole France

93522 Saint-Denis cedex 01

Téléphone : 08 20 25 93 10

www.93.caf.fr

CIUP (Cité internationale universitaire de Paris)

19, boulevard Jourdan

75014 Paris

Téléphone : 01 44 16 64 00

www.ciup.fr

Crous de l'Académie de Créteil

(Saint-Denis - Val de Marne - Seine et Marne)

70, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil cedex 05

Téléphone : 01 45 17 06 00

www.crous-creteil.fr

Crous de l'Académie de Paris

39, avenue Georges Bernanos

75231 Paris cedex 05

Téléphone : 01 40 51 36 00

Rectorat de l'Académie de Créteil

4, rue Georges Enesco

94010 Créteil

Téléphone : 01 57 02 60 00

www.ac-creteil.fr

Rectorat de l'Académie de Paris

94, rue Gambetta

75984 Paris cedex 20

Téléphone : 01 44 62 40 40

www.ac-paris.fr

Résidence internationale de Paris

44, rue Lumière

75020 Paris

Téléphone : 01 40 31 45 45

Métro ligne 3 - Porte de Bagnolet ou ligne 9 -
Porte de Montreuil

www.ee.rip.com

Campus de la Plaine Saint-Denis (annexe CNAM)

5, rue de la Croix Faron

93206 Saint-Denis cedex

RER B - la Plaine Stade de France

Université Paris 8

2, rue de la Liberté

93526 Saint-Denis cedex 2

Téléphone : 01 49 40 67 89

Métro ligne 13, Saint-Denis Université

www.univ-paris8.fr

Université Paris 13

> Campus de Saint-Denis (IUT)

Place du 8 mais 1945

93206 Saint-Denis cedex

Téléphone : 01 49 40 61 00

Accès : tramway 1, Marché de Saint-Denis

> Campus de Villetaneuse

99, avenue Jean-Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

Téléphone : 01 49 40 30 00

Accès : bus 256 - arrêt Carnot

Campus de Bobigny

74, rue Marcel Cachin

(UFR de Santé, Médecine et Biologie)

et 1, rue de Chablis (IUT)

93017 Bobigny cedex

Téléphone : 01 48 38 76 76

Santé, prévention, sexualité

Informations santé

La médecine préventive universitaire

La protection sanitaire des étudiants est assurée, dans chaque université, par un service universitaire ou inter-universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SMPPS).

Les missions de ces services comprennent :

- > un examen médical accompagné d'un entretien dans le but de dépister les affections médicales et troubles de santé dont l'étudiant peut être atteint ;

- > des consultations à la demande ;

- > la mise en œuvre de programmes de prévention.

La médecine préventive universitaire (MPU) est animée par des médecins professionnels.

L'étudiant peut demander rendez-vous pour une consultation gratuite, pour tout problème physique ou psychique : stress, sommeil, déprime, sevrage tabagique, alcool, drogues, etc.

La Sécurité sociale étudiante

En tant qu'étudiant, vous n'êtes plus affilié à la sécurité sociale de vos parents. Vous devez vous affilier à une sécurité sociale étudiante.

C'est obligatoire si vous avez plus de 16 ans et moins de 29 ans.

Les établissements d'enseignement supérieur ont la responsabilité d'affilier leurs étudiants à la Sécurité sociale. Le paiement de la cotisation est une condition à l'inscription pour la scolarité (article R381-16 du code de la Sécurité sociale). Il s'effectue lors de l'inscription administrative.

La sécurité sociale étudiante est gérée par les mutuelles étudiantes agréées (LMDE ou SMEREP). L'étudiant choisit son centre payeur, c'est-à-dire l'une de ces deux mutuelles pour la gestion de sa sécurité sociale étudiante.

La Couverture maladie universelle (CMU)

La CMU propose une assurance maladie de base pour tous et notamment pour les personnes qui ne répondent pas aux critères d'ouverture des droits à la sécurité sociale. La CMU propose également une couverture complémentaire santé pour les personnes dont les revenus sont les plus faibles.

Pour faire la demande, adressez-vous :

> à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de votre domicile.

> à un centre de sécurité sociale.

Il faudra remplir un formulaire, à retirer auprès de la caisse d'assurance maladie, et fournir les justificatifs de résidence en France, quittance de loyer ou facture, et un justificatif de séjour régulier en France.

Vous pouvez vous procurer les formulaires et vous faire aider pour les remplir auprès d'une association agréée ou d'un établissement de santé.

L'Aide médicale d'état (AME)

L'Aide médicale d'état (AME) est principalement destinée à prendre en charge les dépenses médicales des étrangers résidant en France en situation irrégulière et sans ressources.

L'AME donne droit :

- aux soins médicaux et aux prescriptions médicales, aussi bien en hôpital qu'en médecine de ville, dans la limite des tarifs conventionnels.
- au forfait journalier en cas d'hospitalisation.

Le bénéficiaire de l'AME doit résider en France depuis plus de trois mois, ce qu'il doit prouver en fournissant pour chaque mois un justificatif de présence (visa expiré, facture d'hôtel, inscription scolaire...).

Ses ressources doivent être inférieures au plafond fixé pour la CMU complémentaire, soit 597,16 € au 1^{er} juillet 2005. L'AME doit être redemandée chaque année.

PLUS D'INFORMATIONS :

Centre d'assurance maladie de Saint-Denis

10-12 avenue Jean Moulin 93207 ST DENIS CEDEX

Téléphone : 3646

Télécopie : 01 49 40 46 10

Site : <http://www.ameli.fr/>

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8h30 à 17h (fermé le mercredi)

Vous êtes étudiant étranger

En fonction de votre âge et du pays dont vous êtes ressortissant, votre affiliation au régime étudiant sera obligatoire ou non.

Les mutuelles

La Sécurité sociale c'est bien, mais ça ne rembourse qu'une partie du tarif conventionné. Les mutuelles complémentaires se proposent de compléter ce remboursement.

Deux mutuelles étudiantes : la SMEREP et la LMDE proposent, en plus de la couverture Sécurité sociale obligatoire, une couverture complémentaire, mais vous pouvez décider de continuer à être couvert par celle de vos parents, si c'est possible et plus avantageux.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

LMDE

www.lmde.com

LMDE - centre 601

Académie de Versailles 91

93699 Pantin Cedex

Contact : « 3260 dites LMDE » (0,15 € / min)

SMEREP

www.smerep.fr

Centre 617

SMEREP - BP 617

75662 Paris cedex 14

Téléphone : 01 56 54 36 34

Centres municipaux de santé

Les centres municipaux de santé (CMS) assurent soins, diagnostics, prévention et pratiquent le tiers-payant. Il assurent également soins et visites à domicile.

Ils sont ouverts aux étudiants.

Centre municipal de santé Le Cygne

6 rue du cygne

Téléphone : 01 55 87 05 90/93

Accès : Bus 153 et 253

Métro ligne 13, station Saint-Denis Basilique

Centre Henri Barbusse

14 rue Henri Barbusse

Téléphone : 01 49 71 11 00

Accès : Bus 153 et 253

Centre municipal de santé la Plaine

153 avenue du président Wilson

Téléphone : 01 55 93 42 60

Accès : Bus 153

Centre municipal de santé Les Moulins

40 rue Auguste Poullain

Téléphone : 01 48 22 55 00

Accès : Métro ligne 13, station Saint-Denis Basilique

Centres de planification et d'éducation familiale

> Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF)

Les centres municipaux de santé proposent également un accueil spécifique, sans rendez-vous, gratuit et confidentiel aux jeunes qui le souhaitent (sexualité, contraception, IVG, dépistage du sida, MST, agressions sexuelles...)

Téléphone : 01 49 33 68 52

Mouvement français pour le planning familial

Tous les matins sauf le mardi : de 9h30 à 12h30

Tous les après-midis, sauf les jeudis et vendredis : de 14h à 16h.

22 boulevard Félix Faure

Téléphone : 01 55 84 04 04

Hôpital

Centre hospitalier Delafontaine

Dépistage HIV gratuit, anonyme

2 rue Delafontaine

93200 Saint-Denis

Téléphone : 01 42 35 61 99

Accès : bus 153 et 253

Tramway T1, arrêt hôpital Delafontaine

Psychiatrie

Centre médico-psychologique pour adultes

Semion Gluzman

6 rue Auguste Poullain

Téléphone : 01 48 23 68 10

Chercher un job, un stage, un soutien à projet

Que vous soyez à la recherche d'un job, d'un stage, ou d'un emploi plus stable, plusieurs structures sont à votre disposition à Saint-Denis pour vous accompagner dans vos démarches.

Trouver un job

Animation scolaire

Que vous possédiez ou non le BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur), vous pouvez postuler pour encadrer les enfants pendant les temps de déjeuner dans les restaurants scolaires.

Dossier de candidature à retirer au
Service animation scolaire au centre administratif,
place du Caquet, 1^{er} étage.

Direction de l'enseignement

Service de l'animation scolaire
Téléphone : 01 49 33 66 17

Clubs lecture

En soirée, les clubs lecture recherchent également des étudiants pour aider les enfants dans l'apprentissage de la lecture.

Direction de l'enseignement, service municipal de l'animation scolaire

Téléphone : 01 49 33 66 58

Animation en centres de loisirs

Les mercredis et les périodes de vacances scolaires sont l'occasion d'accompagner les enfants dans leurs loisirs si vous êtes diplômés ou stagiaires du BAFA (Brevet d'aptitude à la fonction d'animateur). Vous pouvez également vous renseigner sur les centres de vacances.
Voir conditions par téléphone.

Direction municipale de l'enfance

Téléphone : 01 49 33 68 30

SCUIO (Service commun universitaire d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants)

Basé à l'université Paris 8, le SCUIO propose des offres d'emplois et de stages, des formations aux techniques de recherche d'emploi, des avis de concours ainsi que toute la presse spécialisée.
Téléphone : 01 49 40 67 16

AFIJ (Association pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés)

L'AFIJ a pour but d'aider à trouver un emploi : formation gratuite d'accompagnement à la recherche d'un travail, diffusion d'informations, d'offres d'emploi, d'avis de concours. L'AFIJ peut également faire l'interface avec les entreprises.

3 rue Jean Jaurès

Téléphone : 01 55 87 02 50

Objectif Emploi !

Objectif Emploi ! est une mission locale ouverte à tous les Dionysiens. Vous en dépendez si vous avez entre 16 et 25 ans. Cet établissement propose de plus un service qui offre aux demandeurs d'emploi la possibilité d'être parrainés par un bénévole, souvent un ancien chef d'entreprise dans le BTP ou le tertiaire. Le club « recherche d'emploi » aide à la réalisation d'un CV. Il est un lieu de ressources, de documentation sur le droit, de méthodologie du CV et propose également un point d'accès Internet.

www.objectifemploi.org

3 ANTENNES :

Centre-ville

5 rue Jean Jaurès

Téléphone : 01 48 13 13 20

La Plaine

120 avenue du président Wilson (annexe Maison de quartier Plaine, 2^e étage de la médiathèque)

Téléphone : 01 49 98 19 11

La Courtille

cité la Courtille, bâtiment 3, escalier 4

Téléphone : 01 48 27 92 01

Bureau information jeunesse

Le BIJ vous accueille au sein de la Maison de la jeunesse. Il met à votre disposition de la documentation et des services pour répondre à vos préoccupations quotidiennes et pour réaliser vos projets : loisirs, santé, logement, droit des jeunes, associations, études, formations...

bijstdenis@voila.fr

Maison de la jeunesse

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

12 place de la Résistance et de la Déportation

Téléphone : 01 55 87 27 15

Agence nationale pour l'emploi (ANPE)

Si vous habitez Saint-Denis ou l'Ile-Saint-Denis, reportez-vous aux coordonnées ci-dessous.

13 rue de Toul

Téléphone : 01 48 13 15 40

Trouver un stage

> Mairie de Saint-Denis

Si vous souhaitez faire un stage dans une structure municipale, vous devez envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae, à l'attention du maire, spécifiant vos objectifs, le service dans lequel vous souhaitez être accueilli et la durée de votre stage. Les stages ne sont pas rémunérés mais une gratification est envisagée à hauteur de 30 % du SMIC à partir d'un niveau d'études équivalent à bac +5.

Mairie de Saint-Denis

BP 269
93205 Saint-Denis cedex
www.ville-saint-denis.fr

> Plaine Commune

La Communauté d'agglomération accueille aussi des stagiaires.

Plaine Commune

21 avenue Jules Rimet
93218 Saint-Denis cedex
Téléphone : 01 55 93 55 55
www.plainecommune.fr

Créer une entreprise

> La Maison de l'initiative économique locale (MIEL)

Si vous voulez créer votre entreprise, la Maison de l'initiative économique locale s'adresse aux dirigeants ou futurs créateurs des petites entreprises. Cette structure intercommunale apporte une expertise et des informations vitales sur les aides financières, des conseils de gestion ainsi que des services (logiciels de gestion et de comptabilité, secrétariat, permanence, reprographie...).

lundi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

du mardi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

vendredi de 9h à 12h30

113-115 rue Danielle Casanova

Téléphone : 01 48 09 53 00

www.la-miel.org

VOICI QUELQUES SITES QUI PROPOSENT JOBS, CONSEILS
POUR VOS RECHERCHES OU VOS CV ET LETTRES DE MOTIVATION :

www.letudiant-emploi.fr

www.jobetudiant.net

www.competences.enligne-fr.com

www.emailjob.com

Les aides sociales et financières

Les bourses du CROUS

Le CROUS attribue des bourses sur critères sociaux aux étudiants. Il propose aussi d'autres types d'aides financières.

> Les bourses sur critères sociaux

Conditions et critères d'attribution :

Le CROUS attribue des bourses sur critères sociaux aux étudiants :

- sur critère d'âge. Il faut être âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première demande de bourse (non opposable aux étudiants handicapés reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des handicapés ; recul de la limite d'âge en fonction de la durée du volontariat dans les armées ou du volontariat civil et, pour les étudiantes, d'un an par enfant élevé).
- sur critère de nationalité. Il faut Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne (ou d'un Etat faisant partie de l'espace économique européen) ou posséder un certificat de réfugié délivré par l'OFPRA. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES DÉMARCHES À SUIVRE :

www.crous-creteil.fr

> Bourse de mérite

A compter de la rentrée 2008, cette aide est accordée :

- aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée. Après les résultats du baccalauréat, le rectorat transmettra au CROUS la liste des étudiants concernés.
- aux étudiants boursiers « lauréats » à la fin de la licence (les 5% des meilleurs de chaque diplôme).

La bourse de mérite est également accessible aux étudiants non boursiers sur critères sociaux dont la famille est non imposable sur le revenu.

A noter : les étudiants bénéficiaires d'une bourse de mérite avant cette date, continuent à percevoir cette aide selon les modalités initiales.

> Bourse de mobilité internationale

A compter de la rentrée 2008, cette aide s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant un trimestre ou un semestre d'études à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire. La bourse de mobilité internationale est également accessible aux étudiants non boursiers dont la famille n'est pas imposable sur le revenu. Les étudiants doivent retirer un dossier auprès du service des relations internationales de leur établissement.

L'aide ponctuelle

L'étudiant peut aussi bénéficier d'une aide d'urgence ponctuelle. Celle-ci permet de prendre en compte des situations nouvelles, imprévisibles qui interviennent en cours d'année universitaire. Ces situations, de par leur gravité, nécessitent qu'une aide ponctuelle soit apportée pour permettre à l'étudiant de poursuivre ses études. Ces situations sont attestées par une évaluation sociale. L'aide ponctuelle est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une aide d'urgence annuelle, une aide à la mobilité, une aide au mérite ou un prêt d'honneur.

Pour faire une demande d'aide d'urgence, l'étudiant doit prendre contact avec le service social de son CROUS pour prendre un rendez-vous avec une assistante sociale.

> Le prêt d'honneur

Des prêts d'honneur peuvent être attribués aux étudiants de nationalité française qui poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur dépendant du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Conditions d'attribution :

Ces prêts sont attribués lors de deux sessions annuelles (mi-novembre, mi-mars). Les demandes sont soumises, pour décision, au comité local des prêts d'honneur qui apprécie chacune d'elles en fonction de critères pédagogiques, sociaux et locaux. Renseignez-vous auprès du service des bourses de votre futur établissement dès le mois de septembre.

Sauf exception, un étudiant ne peut bénéficier à la fois d'une bourse d'enseignement supérieur et d'un prêt d'honneur durant la même année universitaire.

Paiement des prêts d'honneur :

Le prêt fait l'objet d'un seul versement. Le bénéficiaire s'engage à commencer à rembourser au plus tard à partir de la dixième année suivant l'obtention du grade ou du titre postulé.

Les prêts ne portent pas d'intérêts.

RETRAIT DES DOSSIERS : de début septembre jusqu'au 15 janvier.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : avant le 15 octobre (1^{er} comité) et jusqu'au 1^{er} février (2^{ème} comité).

Retrait et dépôt des dossiers dans votre établissement.

> Fondations et legs

Il faut se renseigner auprès du service social du CROUS pour connaître les conditions d'attribution et les formalités à remplir pour demander ces aides spécifiques.

> Le passeport mobilité

Le passeport mobilité, accordé par le Ministère de l'Outre-Mer, est géré par les CROUS. Il permet la prise en charge d'un voyage aller-retour par année universitaire pour les étudiants originaires d'outre-mer, qui suivent des études en métropole, outre-mer ou Union européenne, dans une filière inexistante ou saturée localement. Renseignements sur <http://passeport-mobilité.crous.fr>

> Allocation Erasmus

La bourse communautaire Erasmus peut-être attribuée à un étudiant effectuant une partie de ses études (de trois mois à un an) dans un autre établissement européen dans le cadre d'un échange inter-établissements. La demande de cette aide doit être effectuée auprès du service des relations internationales de son établissement d'enseignement supérieur.

bourse@crous-creteil.fr
www.crous-creteil.fr

Bénéficiaire d'une aide sociale municipale

> Atout Jeunes

L'objectif de ce dispositif est notamment de pouvoir répondre à une situation d'urgence, précaire, concernant des questions alimentaires, d'hébergement, de santé physique et mentale, et de transport.

Pour retirer un dossier, adressez-vous à l'une des trois structures suivantes :

Objectif emploi !

5 rue Jean Jaurès

Téléphone : 01 48 13 13 20

Service municipal d'action sociale

Centre administratif 2^e étage

Bureau Information Jeunesse

Bureau Information Jeunesse

Maison de la jeunesse

12 place de la Résistance et de la Déportation

Téléphone : 01 55 87 27 10

> Assistance sociale

Centre administratif, service action sociale

2 place du Caquet, 2^e étage

Téléphone : 01 49 33 66 66 (standard)

La commune est divisée en secteurs géographiques dotés chacun d'un(e) assistant(e) social(e). Ils proposent des permanences sur rendez-vous, et sont à la disposition des familles pour les problèmes d'ordre social. Pour toutes informations, contactez le service social de votre quartier aux numéros suivants :

Centre-ville - Basilique / Péri - Langevin / Stalingrad - Mutualité

20 boulevard Félix Faure

01 55 87 21 80 (matin) 01 49 33 69 65 (après-midi)

Franc Moisin - Bel Air

Espace Services Publics

75 rue Danielle Casanova

Téléphone : 01 49 46 97 44 (matin) 01 49 33 64 50 (après-midi)

Gare

Centre administratif, 2^e étage

Place du Caquet - 01 49 33 68 38

Joliot-Curie - Cosmonautes

Cité Joliot-Curie

12 rue Albert Einstein

Téléphone : 01 49 33 64 05 (matin)

01 49 33 69 52 (après-midi)

Plaine

120 avenue du Président Wilson

01 49 33 69 40 (après-midi)

Pleyel - Porte de Paris

Centre administratif, 2^e étage

Place du Caquet

Téléphone : 01 49 33 69 48

Saussaie - Courtille - Floréal / Allende

Cité la Sausaie bât.6 esc.4

Téléphone : 01 48 23 69 26 (matin) 01 49 33 68 98 (après-midi)

Sémard - Delaune - Guynemer / Delaunay-Belleville

11 rue Jean-Pierre Timbaud

Téléphone : 01 48 22 10 42 (matin) 01 49 33 64 51 (après-midi)

Éducateurs

Association CANAL

Des éducateurs sont à votre écoute pour vos problèmes familiaux, de vie quotidienne ou de santé.

15 rue Catulienne

Téléphone : 01 48 27 68 63

Transports

Trois gares RER, plusieurs lignes de bus, une ligne de métro, un tramway, autant de moyens de transport qui rendent la ville accessible.

Informations RATP

Téléphone : 08 36 68 77 14

www.ratp.fr

Informations SNCF Ile-de-France

Téléphone : 08 91 36 20 20

www.sncf.com

Bus

Saint-Denis est desservie par 22 lignes de bus. Les horaires et les plans sont disponibles aux guichets RATP (gare routière Porte de Paris, RER, métro)

Métro ligne 13

4 stations desservent Saint-Denis : Carrefour Pleyel, Saint-Denis Porte de Paris, Saint-Denis Basilique, Saint-Denis Université.

RER

Trois gares voyageurs relient Saint-Denis à la gare du Nord en 7 minutes et à Châtelet en 15 minutes.

RER B

Gare : la Plaine - Stade de France

RER D

Gare : Saint-Denis

Gare : Stade de France - Saint-Denis

Téléphone : 08 91 36 20 20

www.sncf.com

Taxis

Boulevard Jules Guesde

Téléphone : 01 48 20 00 00

Porte de Paris

Téléphone : 01 48 20 02 82.

Tramway

Saint-Denis/Noisy-le-Sec en 30 minutes. 7 arrêts à Saint-Denis

Commerces

Centre-ville

Depuis 2005, le centre-ville est réservé aux piétons, aux vélos et aux bus. Vous y trouverez de multiples commerces.

Le centre commercial Basilique est composé de 85 boutiques.

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 10h à 19h.

L'hypermarché du centre est ouvert tous les jours (sauf dimanche) de 8h30 à 21h et propose 1 500 places de parking souterrain.

Rue Gabriel Péri et rue de la République

Ces deux rues commerçantes sont constituées de 150 boutiques et moyennes surfaces.

Parkings

Les visiteurs peuvent garer leur véhicule dans les 5 parkings de la ville :

Parking Basilique (1 000 places), du lundi au dimanche de 6h à 22h.

Parking 8 mai 45 (300 places), du lundi au dimanche 24h/24h.

Parking République (507 places), du lundi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 7h à 15h.

Parking Porte de Paris (400 places), du lundi au dimanche de 7h à 22h.

Parking de la Gare (377 places), du lundi au samedi de 8h à 21h.

Quartier Stade de France

Un lieu de travail, de shopping, de loisirs...

Un complexe cinéma Gaumont de neuf salles, un restaurant Quick, une jardinerie Truffaut et plusieurs commerces voisinent le Stade de France et les installations du « petit stade » : salle de sports de combat, salle de tennis de table, stands de tir, piste d'athlétisme, terrain de football en gazon.

Décathlon a ouvert son plus grand magasin d'Europe sur trois niveaux et près de 13 000 m². Leroy Merlin s'est également installé sur 2 niveaux et 10 000 m².

Le quartier est desservi par les RER B et D et par le métro ligne 13 Porte de Paris au nord. Proche de la gare RATP de la Porte de Paris, il est concerné par plusieurs lignes de bus.

Le marché

Trois fois par semaine

Les mardis et vendredis de 8h à 13h, le dimanche de 8h à 14h, place Jean Jaurès et à la halle du marché. Le marché de Saint-Denis propose une alimentation provenant du monde entier ainsi que d'autres articles : vêtements, bijoux fantaisies, maroquinerie...

Le marché de la Plaine

Le samedi de 8h à 12h, place de la foire du Lendit, à l'intersection de la rue de la Métallurgie.

Commerce équitable et biologique

L'Altermonde

Une boutique d'alimentation bio et équitable, gérée par l'association Territoire.

23 boulevard Jules Guesde

ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

> Sortir, se divertir, se cultiver, s'engager à Saint-Denis

Connaître l'actualité dionysienne	51
La Maison de la jeunesse	52
Le BIJ	52
Sortir à des tarifs préférentiels	53
avec l'Office de tourisme	53
avec le Service d'action culturelle et sociale de l'université Paris 8	53
Faire du sport	54
Office des sports	54
Saint-Denis Union Sport (SDUS)	54
Disposer d'un équipement sportif	54
Faire du skate	54
Nager	55
Prendre un bol d'air	56
Le parc départemental de La Courneuve	56
Les jardins Wilson	57
Le parc de la Légion d'honneur	57
Le jardin Pierre de Montreuil	57
Le square des Acrobates	57
Découvrir les associations de Saint-Denis.....	58
La Maison de la vie associative	58
Pratiquer une activité artistique.....	59
L'école municipale d'arts plastiques Gustave Courbet	59
Académie nationale contemporaine des arts du cirque Annie Fratellini	59
Activités artistiques et culturelles de la Maison de la jeunesse	59
Le conservatoire de musique	60
Ateliers Théâtre Gérard Philipe (TGP)	60
Université Paris 8	61

Faire le plein de musique.....	62
Le Café culturel	62
Salle de concert Ligne 13	62
Festival de Saint-Denis	62
Banlieues bleues	63
Fête de la musique.....	63
Aller au cinéma	64
L'Ecran	64
Le cinéma Gaumont	64
Les événements cinématographiques	65
Aller au théâtre.....	66
Théâtre Gérard Philipe	66
Visiter une exposition	67
Arts plastiques	67
Le Musée d'art et histoire	67
Fréquenter les médiathèques et les bibliothèques.....	68
La bibliothèque universitaire de Paris 8	68
Médiathèque du centre-ville	68
Médiathèque Gulliver (quartier Floréal-Saussaie-Courtille) ..	68
Médiathèque Don Quichotte	69
Le Bibliobus	69
Dire et écouter des poèmes.....	69
Printemps des poètes	69
Accéder à Internet	70
Cyberbase	70
Espace multimédia de la Maison de quartier Floréal	70
Médiathèque Don Quichotte.....	70
Médiathèque centre-ville	70
Médiathèque Gulliver	71
Espace multimédia Croizat	71
Cyber Pleyel	71
Shopping culturel.....	71
Suivre l'agenda culturel	72

Facile de se remplir la tête et de maintenir sa forme ainsi que son moral sans se vider les poches. À Saint-Denis vous trouverez un cinéma d'art et d'essai, un festival lyrique, les petits et grands noms du rap et du jazz à des prix imbattables, des connexions gratuites à Internet...

Connaître l'actualité dionysienne

Le meilleur moyen de connaître toute l'actualité dionysienne est de vous plonger dans le Journal de Saint-Denis. Cet hebdomadaire diffusé dans tous les lieux publics, y compris les universités et les cafés, vous informe sur l'actualité culturelle, sociale, sportive, économique et politique de la ville. Il contient en outre une rubrique de petites annonces.

Le Journal de Saint-Denis

59 rue de la République
Téléphone : 01 55 87 26 80
www.lejsd.com

VOUS POUVEZ AUSSI VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DE LA MAIRIE.

- aux accueils
- sur le site de la ville : www.ville-saint-denis.fr
- sur le site de Plaine Commune : www.plainecommune.fr

La Maison de la jeunesse

La Maison de la jeunesse est un espace dédié aux jeunes. Elle propose de multiples pratiques artistiques et culturelles. Chaque année, elle édit un programme de ses activités artistiques.

Elle comprend :

- La cyberbase
- Le bureau d'information jeunesse (BIJ)
- Des salles d'activités pour des ateliers artistiques
- La salle de spectacle Ligne 13

HORAIRES

Du lundi au vendredi

De 9h à 12h et de 14h à 17h30

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. : 01 55 87 27 10

Fax : 01 55 87 27 11

Accès : Bus 153, 253 : arrêt place Lanne

Métro ligne 13 arrêt Saint-Denis Porte de Paris

Le BIJ

Le Bureau d'information jeunesse (BIJ) est un véritable lieu de ressources. Il met à votre disposition la documentation et les services nécessaires pour répondre à vos préoccupations quotidiennes et vos projets. Il propose près d'une quinzaine de services dont une billetterie à tarif réduit, la mise à disposition de journaux, une permanence juridique et des bilans de santé jeunes gratuits.

Sortir à des tarifs préférentiels

avec l'Office de tourisme

L'Office de tourisme dispose d'une billetterie sport et spectacles, réseau ticketnet. Dans la mesure des disponibilités, des places sont en vente pour les événements au Stade de France. Pour certaines manifestations, des tarifs préférentiels sont appliqués aux adhérents de l'Office de tourisme.

Horaires d'ouverture de la billetterie :

Du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h30.

Le dimanche et les jours fériés, du 1^{er} avril au 30 septembre, de 10h à 13h et de 14h à 15h30 et du 1^{er} octobre au 31 mars de 10h à 13h30.

Office de tourisme de Saint-Denis - Plaine Commune

1 rue de la République

Téléphone : 01 55 87 08 70

infos@saint-denis-tourisme.com

www.saint-denis-tourisme.com

avec le Service d'action culturelle et sociale de l'université Paris 8

Au cœur de Paris 8 se trouve la plus grosse billetterie étudiante d'Île-de-France. Le Service d'action culturelle et sociale (SACSO) fonctionne comme un comité d'entreprise et vend jusqu'à 10 000 billets par an, tous à tarif réduit. Pour parfois moins de la moitié du prix d'un billet ordinaire, ce service universitaire vous propose des places pour plus d'une centaine de salles de spectacle à Paris et en banlieue et distribue jusqu'à 3 000 invitations. Vous pouvez aussi acheter des tickets de cinéma à l'unité pour toutes les salles. Le SACSO propose également des abonnements à tarif préférentiel pour les salles de sport et des tarifs réduits pour les parcs de loisirs, des travaux photo et abonnements divers (carte Louvre jeune, laisser-passer du centre Pompidou, carte sésame du Grand Palais...). Les étudiants de l'IUT sont également les bienvenus. Rappelons qu'il faut se déplacer pour retirer ses places.

SACSO

2 rue de la Liberté

Téléphone : 01 49 40 65 09 ou 65 33

sacso@univ_paris8.fr

Faire du sport

Plus de cinquante clubs sportifs proposent des activités entre autres vélo, escrime, foot, karaté, danse, escalade, boxe vietnamienne... L'Office des sports édite un guide qui présente les coordonnées de toutes les associations, disponible à son siège et à la Direction des sports de la Mairie.

Office des sports

Regroupe toutes les associations sportives de la ville

34 rue de la Boulangerie

Téléphone: 01 49 22 01 37

Saint-Denis Union Sport (SDUS)

Avec plus de 5 000 licenciés, le SDUS est l'association sportive la plus importante de Saint-Denis.

SDUS

01 55 84 22 22

s.d.u.s@wanadoo.fr

<http://www.sdus.asso.fr>

Disposer d'un équipement sportif

Si vous souhaitez disposer d'un équipement sportif ou d'une salle de sport ponctuellement, adressez-vous à la direction des sports.

Direction des sports

Centre administratif, place du Caquet,

Téléphone : 01 49 33 68 71

Faire du skate

La ville de Saint-Denis s'est dotée d'un skatepark situé dans le parc Marcel Cachin. Il est équipé d'une quinzaine de modules de saut et de glisse, dont une table centrale en béton d'un mètre de haut, sur 100 m² pourvus de rampes, marches, plans inclinés et autres barres de slide.

ACCÈS :

par RER D gare de Saint-Denis puis tramway T1 arrêt Basilique ou hôpital Delafontaine

Métro ligne 13 arrêt Saint-Denis Basilique ou Saint-Denis Université

Bus 254, arrêt lycée Paul Eluard

Nager

> La Baleine

Homologué pour les compétitions internationales, le centre nautique municipal La Baleine se situe à deux pas de l'université Paris 8.

Il comprend un bassin de 25 mètres, une fosse de plongée, des espaces ludiques, un toboggan aquatique, un jacuzzi et un solarium.

Tarif étudiant : 2,30 €

13 avenue Jean Moulin

Téléphone : 01 48 21 01 48

Accès : bus 254, arrêt Lycée Paul Eluard

Horaires d'ouverture au public	Période scolaire	Vacances scolaires (sauf été)
Lundi	11h45 à 13h	10h à 17h
Mardi	12h à 13h et 18h à 20h	12h à 17h30 et 18h à 20h
Mercredi	14h à 17h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	12h à 13h	10h à 17h
Vendredi	12h à 13h et 17h30 à 20h	12h à 17h30 et 18h à 20h
Samedi	12h30 à 17h30	12h30 à 17h30
Dimanche	8h à 12h30	8h à 12h30

> Piscine interdépartementale de Marville

Elle dispose d'un grand bassin couvert, d'un grand bassin extérieur (plutôt agréable en été !) ainsi que d'une fosse à plongée et à plongeon. La piscine se situe dans le parc interdépartemental des sports qui propose de nombreuses activités, mais il faut réserver.

La piscine est réservée aux clubs de 17 heures à 19 heures, du lundi au vendredi

Tarif étudiant : 1,90 €

Chemin de Marville

Téléphone : 01 49 71 21 70

Accès : bus 153, arrêt Marville

> Centre nautique olympique d'Aubervilliers

Inscrite dans le projet "Paris 2012", la piscine olympique va prochainement voir le jour à Aubervilliers. Les travaux seront lancés en 2010.

Le centre aquatique sera composé de quatre bassins permanents en plus d'un bassin à l'extérieur et de deux bassins démontables, qui seront utilisés lors des grandes manifestations sportives

Prendre un bol d'air

Le parc départemental de La Courneuve

Troisième espace vert de la région parisienne, idéal pour une journée en plein air, il comprend 400 hectares ouverts au public. Le parc propose des sous-bois, des lacs, des plaines de gazon tendre et des collines. Au cœur de ce lieu magique où les voitures ne sont qu'un lointain souvenir, vous trouverez la Maison du parc où vous attend le guide détaillé des parcours possibles (nature, sport, art etc.) ainsi que des propositions d'animations.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du 1er janvier au 31 mars : de 7h30 à 18h30

Du 1er avril au 30 septembre : de 7h à 21h

Téléphone : 01 43 11 13 07

> Comment aller au parc ?

Par le Métro

Ligne 7 Station « La Courneuve 8 mai 1945 » puis navette RATP

Par le RER B

Station « Le Bourget » puis navette RATP

Par le Tramway

Ligne T1 Station « La Courneuve 8 mai 1945 » puis navette RATP

Par la route

Nationale 2 depuis Porte de la Villette, en suivant le fléchage

Par l'autoroute A 86

Sortie La Courneuve - 6 routes, puis suivre le fléchage

Parc de La Courneuve

55, bis avenue. Waldeck Rochet

93120 La Courneuve

Téléphone : 01 43 11 13 00

Les jardins Wilson

30 000 m² de jardins et de placettes gagnés sur l'autoroute ! Depuis le recouvrement de l'autoroute A1 (obtenu avec la construction du Stade de France), le quartier de la Plaine respire enfin avec ses jardins au centre de l'avenue du président Wilson.

Le parc de la Légion d'honneur

Une partie des jardins de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur est ouverte au public. La proximité de l'ancienne abbaye royale, achevée sous le règne de Louis V, donne à ce parc une atmosphère calme et sereine. Surtout n'y manquez pas la Fête des tulipes qui s'y déroule au mois d'avril : spectacles et animations accueillent le printemps en fanfare avec cette manifestation pleine d'humour.

3 ENTRÉES :

rue Pinel, boulevard Paul Vaillant-Couturier et du 1^{er} juillet au 31 août, impasse Choisel

Téléphone : 01 49 33 62 47

Le jardin Pierre de Montreuil

Au pied de la Basilique, le jardin Pierre de Montreuil, petit enclos de 3 000 m² permet de retourner quelques siècles en arrière. Sous terre se trouvent sept églises paroissiales érigées du VII^e au XIV^e siècle, évoquées par des plateaux de verdure et la rotonde des Valois. Érigée en 1572, détruite en 1719, celle-ci est rappelée par des plantations et un dallage.

Accès par l'allée des six chapelles.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Novembre à janvier : de 8h à 17h30

Février, mars et octobre : de 7h à 18h30

Avril à septembre : de 7h à 21h

Le square des Acrobates

Situé dans le quartier de la Plaine en face de l'académie Fratellini, d'une surface de 10 000 m², le square sert aussi de bassin de rétention et réceptionne ainsi les eaux de pluie du quartier sur un tiers de sa surface.

ACCÈS BUS

173 arrêt rue des cheminots

153 arrêt Wilson de Pressensé

Découvrir les associations de Saint-Denis

La Maison de la vie associative

La diversité du monde associatif dionysien apporte une richesse certaine à la dynamique de la ville. Les 1 300 associations dionysiennes recouvrent une multitude de domaines : culture, sport, solidarité, logement, environnement, loisirs, vie quotidienne...

La Maison de la vie associative, créée à la demande des associations, s'est ouverte en octobre 2005. Elle constitue un centre de ressources pour les responsables associatifs. C'est également un lieu d'échange d'expériences, de montage de projets communs.

La plupart des associations de la ville présentent leurs activités tous les ans à la rentrée, autour de la Basilique, lors de la fête de Saint-Denis. De nombreuses animations contribuent à la gaieté de ces trois journées très attendues.

Pour connaître toutes les associations, procurez-vous le guide de la ville à la mairie ou contactez la Maison de la vie associative (elle vous donnera aussi le programme de la fête).

La Maison de la vie associative

Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 18h30

et jeudi de 9h à 20h

19 rue de la Boulangerie

Téléphone : 01 49 17 02 60

Pratiquer une activité artistique

L'école municipale d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle s'adresse à tous les publics et propose diverses activités : dessin, peinture, croquis, poterie, céramique, sculpture, gravure, tapisserie, marionnettes, modelage, création textile, masques, infographie.
Trois niveaux : débutant, avancé, perfectionnement.

Tarif étudiant : -50 %
51 rue Auguste Poullain
Téléphone : 01 58 34 39 94

Académie nationale contemporaine des arts du cirque Annie Fratellini

Réalisez vos rêves d'enfant et venez mordre la piste en clown ou en acrobate... L'Académie des arts du cirque a planté son chapiteau à deux pas de la gare du RER D Stade de France.
Cours amateurs et formations artistiques professionnelles sont au rendez-vous.

Tarif réduit pour les étudiants (-10 %)

Académie nationale contemporaine des arts du cirque Annie Fratellini
rue des cheminots - ZAC Landy France
93210 Saint-Denis la Plaine
Téléphone : 01 49 46 00 00
fratellini@academie-fratellini.com

ACCÈS
Bus : 173 arrêt rue des cheminots
153 arrêt Wilson de Pressensé
RER D, Stade de France

Activités artistiques et culturelles de la Maison de la jeunesse

Ateliers danse hip-hop, danse africaine, modern jazz, capoeira, flamenco, R&B, slam, studio de répétition, musique assistée par ordinateur, graff, théâtre. Voir le programme des activités artistiques à la Maison de la jeunesse.

2 place de la Résistance et de la Déportation
Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Porte de Paris
Bus 153
Téléphone : 01 55 87 27 10

Le conservatoire de musique

Ecole municipale agréée de musique et de danse, elle accueille 630 élèves environ, le soir en semaine, le mercredi toute la journée et le samedi.

15 rue Catulienne

Téléphone : 01 48 20 26 30

Ateliers Théâtre Gérard Philipe (TGP)

Les ateliers de pratique théâtrale du Théâtre Gérard Philipe sont dirigés par des comédiens professionnels et donnent lieu à des représentations publiques dans les salles du théâtre. Les inscriptions ont lieu en septembre.

Téléphone : 01 48 13 70 18

m.bagur@theatregerardphilipe.com

www.theatregerardphilipe.com

> Au Théâtre

Atelier adultes de novembre à mai le jeudi de 19h à 22h.

Pratiquer des exercices basés sur l'improvisation et l'écriture, travailler sur le code et la forme au théâtre, investir le corps et la parole, chercher à accroître au sein du groupe les qualités de présence, d'invention et d'écoute par la pratique du jeu et la lecture de textes, tels sont les objectifs de cet atelier.

> Hors-les-murs

Atelier adultes, le mercredi de 19h à 22h, de novembre à juin.

Soucieux de contribuer à une offre culturelle de proximité, le Théâtre Gérard Philipe dirige un atelier pour adultes amateurs dans le quartier Franc Moisin/Bel Air. Il propose un travail sur l'improvisation, l'expression théâtrale et la lecture de textes contemporains.

50 €, abonnement 3 spectacles inclus

Salle Renoir, 17 allée du Languedoc

59 boulevard Jules Guesde

Téléphone : 01 48 13 70 00

Université Paris 8

Atelier étudiants le mardi de 18h à 21h et certains week-ends, à partir du deuxième semestre.

Cet atelier est ouvert aux étudiants de toutes disciplines pour leur permettre d'enrichir leur culture théâtrale, de découvrir la pratique du jeu et d'approfondir les formes de langage du théâtre : le geste, le rythme, la parole, le rapport à l'espace, l'expression du corps... La dramaturgie est abordée par la lecture de textes classiques et contemporains. Des rencontres privilégiées sont organisées avec les artistes de la saison.

Service d'action culturelle et artistique de l'université Paris 8

2 rue de la Liberté

Téléphone : 01 49 40 65 28

Métro ligne 13 Saint-Denis Université

aca@univ-paris8.fr

Faire le plein de musique

Le Café culturel

Le café culturel accueille des manifestations culturelles (concerts...) et des expositions.

11 allée des 6 chapelles

Tél. : 01 48 20 40 62

www.cafeculturel.org

Salle de concert Ligne 13

Cette salle est un passage obligé quand on aime le rap, la world music, la techno, ou tout simplement la chanson... Dans cette salle de spectacle municipale de 300 places, intégrée à la Maison de la jeunesse, se déroulent un ou deux concerts par semaine. Le prix d'entrée est imbattable : entre 5 € et 10 €.

12 place de la Résistance et de la Déportation

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Porte de Paris

Téléphone : 01 55 87 27 10

Festival de Saint-Denis

Dédié à la musique classique, à la musique du monde et aux créations, le Festival de Saint-Denis propose un voyage dans les lieux magiques comme la Basilique, la Maison d'éducation de la Légion d'honneur ou dans le Magic Mirror, petit cirque à l'ancienne...

Venez découvrir des musiciens, des chefs d'orchestres, de superbes voix du paysage musical français et international.

Tarifs réduits de 5 à 20 €

Téléphone : 01 49 33 66 04

www.festival-saint-denis.com

Banlieues bleues

Du 6 mars au 10 avril 2009 se tiendra le 26^e Festival Banlieues bleues.

Plusieurs centaines de musiciens viendront célébrer les musiques de jazz et d'ailleurs pendant six semaines, dans seize villes de la Seine-Saint-Denis et une ville du Val d'Oise, à l'occasion du Festival Banlieues Bleues : figures légendaires du jazz, groupes inédits et nouveaux talents parmi les plus prometteurs, originaires du monde entier. Avant et pendant le Festival, se déroulent les « Actions Musicales » de Banlieues Bleues : des rencontres de tous types entre les musiciens du programme et les habitants de la Seine-Saint-Denis : conférences, master classes, ateliers musicaux, événements associant amateurs et grands professionnels... En collaboration avec les villes adhérentes de Banlieues Bleues et de nombreux partenaires (écoles, collèges, lycées, bibliothèques, associations, maisons de quartiers...), les Actions musicales sont le théâtre d'échanges riches, profonds, durables souvent, humains toujours, entre le public et les artistes...

Tarifs étudiant entre 3 € et 14 €

Renseignements et réservations 01 49 22 10 10

www.banlieuesbleues.org

bb@banlieuesbleues.org

Fête de la musique

Le 21 juin de chaque année, Saint-Denis vibre au son de musiques multiples. Concerts et animations sont proposés en centre-ville (place Jean Jaurès, au Café culturel...) par des associations, des professionnels, des habitants.

Direction de la culture

Téléphone : 01 49 33 66 53

Aller au cinéma

L'Ecran

Plus de 300 films par an à des tarifs très intéressants, des débats, des rencontres toute l'année avec des acteurs, des réalisateurs, etc. C'est ce que propose le cinéma municipal L'Ecran dans ses salles. La programmation comprend des films d'art et essai, des œuvres classées "recherche", des longs-métrages étrangers en version originale, mais aussi des films grand public qui privilégient le cinéma français, ainsi que des films "patrimoine".

Tarif étudiant : 5 €

Renseignements : 01 49 33 66 88

Réservations scolaires : 01 49 33 63 73

L'Ecran

14, passage de l'Aqueduc

www.lecranstdenis.org

Métro Saint-Denis Basilique (Ligne 13)

Le cinéma Gaumont

Juste à côté du Stade de France, le cinéma Gaumont possède 9 salles.

Tarif réduit avec la carte imagine'R :

6€50 le week-end et 5€50 la semaine

6€40 avec la carte étudiante en semaine.

Cinéma Gaumont

8, rue du Mondial 1998 - Parvis du Stade de France

Accès : A1 sortie n° 2 ou A86 sortie n° 9 (sortie Stade de France)

Parking : libre et gratuit autour du cinéma.

RER Ligne B station Stade de France

Métro : Ligne 13 station Saint-Denis Porte de Paris

Bus : Ligne 253 station Jules Rimet

Les événements cinématographiques

> Le Forum Michel Simon

Le Forum Michel Simon s'intéresse au travail du comédien. Ce forum prend la forme d'ateliers ouverts à tous et a lieu le premier week-end de décembre.

> Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Journées cinématographiques dionysiennes, organisées par le cinéma L'Ecran autour d'un thème qui change chaque année. Programmation de courts et longs métrages, de documentaires et de fictions accompagnés de débats.

> Le panorama des cinémas du Maroc

Le panorama des cinémas du Maroc propose un rendez-vous annuel pour explorer et tisser des liens avec cette cinématographie complexe, qui s'invente entre deux, voire plusieurs pays, et qui trouve son inspiration à la fois dans le Maroc contemporain et dans la permanence de son identité. Son ambition est de présenter des films représentatifs de cette cinématographie en pleine ébullition en créant un événement susceptible de faire découvrir plus largement cette production au grand public et aux professionnels.

L'Ecran

14 passage de l'Aqueduc

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Basilique

Renseignements : 01 49 33 66 88

Aller au théâtre

En 1902, la municipalité fait construire boulevard Jules Guesde, une salle des fêtes dont la charpente métallique a été dessinée par les ateliers Eiffel. Le Théâtre Gérard Philipe qui occupe maintenant le lieu est un centre dramatique national dédié à la création théâtrale sous toutes ses formes. Il présente aussi bien des œuvres du répertoire que des textes contemporains. En marge des spectacles, la programmation intègre de nombreux débats, rencontres, lectures et ateliers animés par des artistes. Elle s'ouvre aussi à d'autres disciplines : musique, danse, arts visuels.

L'université Paris 8 et le Théâtre Gérard Philipe entretiennent de nombreux échanges : accueil de groupes au théâtre, rencontres entre étudiants et artistes, débats à la bibliothèque de l'université, interventions en cours, découverte des différents métiers du théâtre, stages.

Le café du théâtre vous accueille au premier étage. Vous pouvez vous y restaurer une heure avant et y boire un verre une heure après chaque représentation.

Il est aussi ouvert pour le déjeuner du lundi au vendredi à partir de 11h30.

Théâtre Gérard Philipe

15 € pour les étudiants de plus de 26 ans

10 € pour les étudiants de moins de 26 ans

8 € pour les étudiants à la billetterie de l'université Paris 8

Métro ligne 13, Saint-Denis Basilique

RER D, gare de Saint-Denis

Bus : 255, 256, 168

Tramway : T1 arrêt Théâtre Gérard Philipe

Théâtre Gérard Philipe

59 boulevard Jules Guesde

Téléphone : 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com

Visiter une exposition

Arts plastiques

> ADADA (les artistes des ateliers dionysiens associés)

Cette association regroupe une trentaine d'artistes, résidant ou ayant leur atelier à Saint-Denis.

POUR PLUS D'INFORMATION :

Local de l'ADADA

60 rue Gabriel Péri
Téléphone : 01 42 43 45 94
www.adada93.free.fr

Le Musée d'art et histoire

Le musée propose de nombreuses expositions temporaires au cours de l'année. S'adresser directement au Musée d'art et d'histoire.

Ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi de 10h à 17h30, le jeudi de 10h à 20h et de 14h à 18h30 le week-end. Fermé mardi et jours fériés.

Musée d'art et d'histoire

22 bis rue Gabriel Péri
Métro ligne 13 Saint-Denis Porte de Paris
Téléphone : 01 42 43 05 10
www.musee-saint-denis.fr

Fréquenter les médiathèques et les bibliothèques

La bibliothèque universitaire de Paris 8

Se munir de sa pièce d'identité

2 rue de la Liberté

Téléphone : 01 49 40 69 69

ACCÈS :

Métro ligne 13, Saint-Denis Université

Bus 253

www-bu.univ-paris8.fr

Médiathèque du centre-ville

Mardi-jeudi de 15h à 19h30

Mercredi-vendredi-samedi de 10h à 18h

4 place de la Légion d'honneur

Téléphone : 01 49 33 92 40

ACCÈS :

Bus 153 et 253, arrêt Légion d'honneur

Métro ligne 13 Saint-Denis Basilique

Médiathèque Gulliver (quartier Floréal-Saussaie-Courtille)

Mardi de 15h à 19h30

Mercredi-Samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Vendredi de 13h30 à 18h

7 rue du Plouich

Téléphone : 01 49 71 36 60

Bus 153, arrêt Cité Floréal

Médiathèque Don Quichotte

120, avenue du Président Wilson

Téléphone : 01 55 93 48 70

Bus 153, 302 : arrêt Eglise de la Plaine

Stationnement : parking face à la Médiathèque

Mardi : 16h-19h30

Mercredi, vendredi : 12h-18h

Samedi : 10h-18h

Accès public Internet et multimédia

accès handicapé

mediatheques.saint-denis@plainecommune.com.fr

<http://www.mediatheques-plainecommune.fr>

Le Bibliobus

Le bibliobus tourne dans les différents quartiers de la ville et permet d'emprunter des livres, des revues et des CD enfants.

4, place de la Légion d'honneur

93 200 Saint-Denis

Téléphone : 01 49 33 92 40

mediatheques.saint-denis@plainecommune.com.fr

www.plainecommune.fr

Dire et écouter des poèmes

Printemps des poètes

En mars, le Printemps des poètes est une occasion unique de rencontrer des auteurs, d'assister à des lectures, des récitals ou de participer à des interventions. L'université Paris 8 est partie prenante de cet événement.

www.printempsdespoetes.com

Accéder à Internet

Cyberbase

Lundi-samedi : de 14h à 19h

Mardi-mercredi-vendredi : de 14h à 21h

Jeudi : de 14h à 20h

Pendant les vacances : du lundi au vendredi de 10h à 19h

12 place de la Résistance et de la Déportation

Téléphone : 01 42 43 11 55

ACCÈS :

Bus 153, 253 : arrêt place Lanne

Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Porte de Paris

cyberbase@ville-saint-denis.fr

Espace multimédia de la Maison de quartier Floréal

Mercredi : de 18h à 20h

Samedi : de 10h à 12h

Maison de quartier Floréal

3 promenade de la Basilique

Téléphone : 01 48 22 82 20

ACCÈS :

Métro ligne 13 arrêt Saint-Denis Université

Bus 153 arrêt cité Floréal

Médiathèque Don Quichotte

Fermée jeudi, dimanche, lundi et jours fériés

120 avenue du Président Wilson

Téléphone : 01 49 33 92 40

Bus 153, 302 : arrêt Eglise de la Plaine

Stationnement : parking face à la Médiathèque

Médiathèque du centre-ville

Mardi-jeudi de 15h à 19h30

Mercredi-vendredi-samedi de 10h à 18h

4 place de la Légion d'honneur

Téléphone : 01 49 33 92 40

ACCÈS :

Bus 153 et 253, arrêt Légion d'honneur

Métro ligne 13, Saint-Denis Basilique

Médiathèque Gulliver

Mardi : de 15h à 19h

samedi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

7 rue du Plouich

Bus 153, arrêt Cité Floréal

Téléphone : 01 49 71 36 60

Espace multimédia Croizat

Résidence de personnes âgées Croizat

10 avenue Romain Rolland

Téléphone : 01 49 33 71 75

Cyber Pleyel

19 place des pianos

Téléphone : 01 48 09 42 68

06 19 27 58 06

cyberpleyel@yahoo.fr

Shopping Culturel

> Librairie Folies d'encre

Librairie généraliste et spécialisée jeunesse, Folies d'encre vous propose :

- un choix diversifié en littérature, sciences humaines et bandes dessinées
- des animations régulières

Du mardi au vendredi de 10h à 19h, le samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h

22 rue Jean Jaurès

Téléphone : 01 48 09 25 12

Métro ligne 13, Saint-Denis Basilique

Bus 153 et 253 arrêt Basilique de Saint-Denis

> Virgin Megastore

Cette grande enseigne a ouvert en août 2006 un nouveau magasin à Saint-Denis au sein du centre commercial Saint-Denis Basilique. Accueillant les cinq métiers traditionnels de la chaîne (livre, musique, vidéo, multimédia et papeterie), ce magasin propose aussi une billetterie sur un espace de 1 000 m².

Virgin Megastore

Centre commercial Saint-Denis Basilique

Passage des Arbalétriers

Téléphone : 01 55 87 69 10

Suivre l'agenda culturel

Février

Est-ce ainsi que les hommes vivent ?

Journées cinématographiques dionysiennes.

L'Écran

14 passage de l'Aqueduc

Téléphone : 01 49 33 68 88

Mars

Banlieue bleue

Festival départemental

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Téléphone : 01 49 22 10 10

Avril

Fête des tulipes

Spectacles de rue, grande kermesse populaire.

Thématiques environnement et économie solidaire.

Accès libre et gratuit

Téléphone : 01 49 33 66 04

Festival "Et moi alors ?"

Festival théâtral jeune public.

Téléphone : 01 48 13 70 00

Mai

Performances

L'université en création dans la ville afin de faire découvrir une autre facette de la vie de Paris 8.

Accès libre et gratuit

Téléphone : 01 49 33 66 53

Le panorama des cinémas du Maroc

Des cinéastes marocains et algériens sont reçus à l'Écran pour y présenter leur travail.

14 passage de l'Aqueduc

Téléphone : 01 49 33 68 88

La course dans la cité

Destinée à tout public disposant d'un vélo.

Téléphone : 01 49 33 68 71

Rencontres Chorégraphiques Internationales de Seine-Saint-Denis

Théâtre Gérard Philipe

Téléphone : 01 48 13 70 00

www.rencontres-choregraphiques.com

Juin

Le Festival de Saint-Denis

Festival dédié à la musique classique, à la musique du monde et aux créations.

Téléphone : 01 49 33 66 04

www.festival-saint-denis.fr

La fête de la musique

Le 21 juin Saint-Denis organise de nombreux événements musicaux dans toute la ville.

Téléphone : 01 49 33 66 53

Grand prix de vitesse

Les grands noms du cyclisme sur piste.

Téléphone : 01 49 33 68 71

Juillet

Fête nationale

Le 13 juillet au soir. Les traditionnels feux d'artifice et bal au parc de la Légion d'honneur.

Septembre

La fête de Saint-Denis

Événement aux multiples facettes mêlant musique et spectacles de rue. On y retrouve notamment les associations dionysiennes.

Des stands de restauration sont à disposition pour une ambiance des plus conviviales.

Octobre

Semi-marathon de Saint-Denis et du Stade de France

10 ou 20 km en courant à travers Saint-Denis.

Téléphone : 01 49 33 68 71

Décembre

Le Forum Michel Simon

Ce forum s'intéresse au travail du comédien. Il propose des ateliers ouverts à tous et a lieu le premier week-end de décembre.

Le marché de Noël

Deux semaines durant, chalets, sapins, animaux de la ferme occupent la place Victor Hugo et la place du Caquet. Produits du terroir, artisanat et de nombreuses animations.

Africolor

Festival de musiques africaines ayant lieu dans toute la Seine-Saint-Denis, il est associé au Théâtre Gérard Philipe, où il est né un 24 décembre en 1989.

> Services aux personnes handicapées

Accueil	76
Déroulement des études.....	76
Examens et concours.....	76
Insertion professionnelle	77
Transports spécialisés	77
Bourses	78

Accueil

Dans toutes les universités, un service d'accueil aux étudiants en situation de handicap est mis en place.

Vous trouverez dans votre faculté un interlocuteur chargé de répondre à vos questions.

Déroulement des études

Les étudiants handicapés suivent les mêmes cursus d'études que l'ensemble des étudiants et se présentent aux mêmes épreuves.

Cependant, de nombreuses universités proposent sur place aux étudiants handicapés une aide pédagogique appropriée : photocopies, photocopies de cours et de travaux dirigés, enregistrements et transcriptions de bandes magnétiques, documents en braille, prêt de matériel spécialisé, tutorat, etc.

De plus, les conseils d'administration des établissements d'enseignement supérieur peuvent, comme pour d'autres catégories d'étudiants, fixer un aménagement de la durée des formations.

Les Services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS) peuvent accueillir des étudiants handicapés pour les activités physiques et sportives.

Examens et concours

Des mesures spécifiques sont prévues quant à l'organisation des examens et concours publics au bénéfice des étudiants handicapés physiques, moteurs et sensoriels afin qu'ils bénéficient d'aménagements qui préservent toutes leurs chances de réussite (tiers temps, secrétaire, interprète en langue des signes, etc).

Insertion professionnelle

Les universités développent de plus en plus fréquemment des partenariats avec des entreprises en vue de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants handicapés, notamment par le biais des stages.

Handi-Up est un site national de mise en relation des étudiants et diplômés en situation de handicap avec les entreprises et administrations, qui permet de déposer et consulter gratuitement CV, offres d'emploi et de stage.

Cellule d'accueil handicap de l'université Paris 8

Bâtiment A - Salles 047-048-049

Téléphone : 01 49 40 67 92

Fax 01 49 40 70 87

Mail : cellulehandicap@univ-paris8.fr

www.handi-up.org

www.sup.adc.education.fr/handi-u/annur/

Transport spécialisé

Les frais de transport des étudiants handicapés qui ne peuvent emprunter les transports en commun du fait de la gravité médicalement établie de leur handicap sont pris en charge :

> par le département du domicile de l'intéressé, quelle que soit l'implantation géographique de l'établissement fréquenté.

www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr

> par le rectorat de l'académie du domicile de l'étudiant, si celui-ci est domicilié en Ile-de-France. Renseignements auprès des CROUS concernés (Créteil, Paris ou Versailles) quelle que soit l'implantation géographique de l'établissement.

www.crous-creteil.fr

Bourses

> Bourses sur critères sociaux :

Le cas des étudiants souffrant de certains handicaps est particulièrement pris en considération dans le calcul de leur vocation à bourse :

> le candidat boursier bénéficie de deux points de charge s'il est atteint d'une incapacité permanente (s'il n'est pas pris en charge à 100 % dans un internat) ;

> le candidat boursier qui a besoin de l'intervention d'une tierce personne en permanence bénéficie également de deux points de charge.

La limite d'âge de 26 ans n'est pas opposable aux étudiants handicapés déposant un dossier de demande de bourse d'enseignement supérieur et bénéficiant des points de charge cités plus haut.

Plus de renseignements :

www.apajh.org

> Contact, adresses et téléphones utiles

Mairie de Saint-Denis	80
Plaine Commune	80
À votre écoute	80
Caisse primaire d'Assurance Maladie	81
Crous de l'Académie de Créteil	81
Gendarmerie	81
Impôts	81
Police	81
Poste	82
Préfecture de Saint-Denis	82
Sous-préfecture de Saint-Denis	82
Tribunal de Grande Instance de Bobigny	83
Tribunal d'Instance de Saint-Denis	83
Urgences – Vie quotidienne	83

Mairie de Saint-Denis

Centre administratif
2 place du Caquet
Téléphone : 01 49 33 66 66
www.ville-saint-denis.fr

> Renseignements ou démarches administratives

La mairie est ouverte le lundi de 9h30 à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.

Entre 12h30 et 13h30 et le samedi matin, seules les principales prestations administratives (élections, état civil...) sont assurées.

> Direction de l'enseignement

2, place du Caquet, 1^{er} étage
Téléphone : 01 49 33 68 02 / 01 49 33 66 49

Plaine Commune

21, avenue Jules-Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 01 55 93 55 55
www.plainecommune.fr

À votre écoute

> Drogues Info Service 0 800 23 13 13

> Écoute Cannabis 0 811 91 20 20

> Écoute Alcool 0 811 91 30 30

> Espace Vie Adolescence 01 55 87 60 49

> Fil Santé Jeunes 32 24

(depuis un fixe ou une cabine téléphonique)

01 44 93 30 74

(depuis un téléphone portable, pour ne pas être surtaxé)

> Jeunes Violences Écoute 0 800 20 22 23

> Sida Info Service 0 800 840 800

Caisse primaire d'Assurance Maladie

CPAM - Seine-Saint-Denis
195, avenue Paul Vaillant-Couturier
93 014 BOBIGNY Cedex (France)
Téléphone : 36 46 (0,028 euro/mn + 0,078)

Crous de l'Académie de Créteil

(Seine-Saint-Denis - Val-de-Marne - Seine-et-Marne)
70, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil cedex 05
Téléphone : 0145 17 06 00
www.crous-creteil.fr

Gendarmerie

2 avenue Jean Moulin - Téléphone : 01 48 29 64 38
Ouverte de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Impôts

Hôtel des impôts
35 rue Auguste Poullain
93206 Saint-Denis CEDEX
Téléphone : 01 49 40 77 77
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 16h15

Police

> Commissariat central de Saint-Denis

15 rue Jean Mermoz
Ouvert tous les jours 24h/24
Tél. 01 49 71 80 00

> Commissariat de la Plaine

Ouvert tous les jours 24h/24
Consultation possible auprès d'un psychologue pour l'aide aux victimes
39-41 rue du Landy
Tél. 01 48 09 61 90 / 01 48 09 62 07

Poste

> Bureau principal

12 rue Auguste Gillot Tél. : 01 49 40 14 30
Du lundi au vendredi
8h - 19h et le samedi : 8h - 12h

> Centre-ville

59 rue de la République Tél. : 01 55 84 02 30
Du lundi au vendredi
8h - 19h et le samedi : 8h - 12h

> Barbusse Diez

2 rue Henri Barbusse Tél. : 01 49 71 59 10

> La Plaine

154 bis avenue du Pr. Wilson Tél. : 01 49 17 82 60

> Franc Moisin

65 rue Danielle Casanova Tél. : 01 48 13 96 00

> Floréal

5 promenade de la Basilique Tél. : 01 55 83 01 90

Préfecture de Saint-Denis

1 esplanade Jean Moulin - 93 007 BOBIGNY CEDEX
Téléphone : 01 41 60 60 60
Télécopie : 01 48 30 22 88

Sous-préfecture de Saint-Denis

28-30 boulevard de la Commune de Paris
93 200 SAINT-DENIS Cedex
Téléphone : 01 49 33 94 44
Télécopie : 01 42 43 28 34

Tribunal de Grande Instance de Bobigny

173 avenue Paul Vaillant Couturier

93 008 Bobigny

Téléphone : 01 48 95 13 93

Tribunal d'Instance de Saint-Denis

1 impasse des deux Pichets

93 200 Saint-Denis

Téléphone : 01 48 13 37 81

Urgences - Vie quotidienne

Police secours

17

Pompiers

18

SAMU

15

Médecins de garde

01 47 07 77 77

Centre hospitalier Delafontaine

2 rue Delafontaine

01 42 35 61 40

Centre anti-poison

Hôpital Fernand Widal

200 rue du Faubourg Saint-Denis

Paris, 10^e arrondissement

Téléphone : 01 40 05 48 48

Urgences dentaires

Hôpital Salpêtrière

47-83 boulevard de l'hôpital

Paris, 13^e arrondissement

Téléphone : 01 42 17 60 60

Plan de la ville



- 1 **Mairie**
place Victor Hugo
Centre administratif
place du Caquet
- 2 **Université Paris 8**
2 rue de la Liberté
- 3 **Université Paris 13**
99 avenue Jean-Baptiste Clément, Villetaneuse
- 4 **Lycée professionnel d'application de l'ENNA**
IUT (université Paris 13)
IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres)
Résidence CROUS
place du 8 mai 1945
- 5 **IUT (université Paris 13)**
halle Montjoie, 3 rue de la Croix Faron
CNAM (Centre national des arts et métiers)
3 rue de la Croix Faron
- 6 **Maison des sciences de l'homme**
Paris nord, 4 rue de la Croix Faron
- 7 **Lycée Suger**
6 rue Le Roy des Barres
- 8 **Lycée Eluard**
15 avenue Jean Moulin
- 9 **Lycée Bartholdi**
12 rue de la Liberté

SERVICES PUBLICS

- 1 Mairie
- 2 3 Poste
- 4 Sécurité sociale
- 5 Centre municipal de santé Le Cygne
- 6 Tribunal d'instance
- 7 Maison de justice et du droit

VIE ÉTUDIANTE

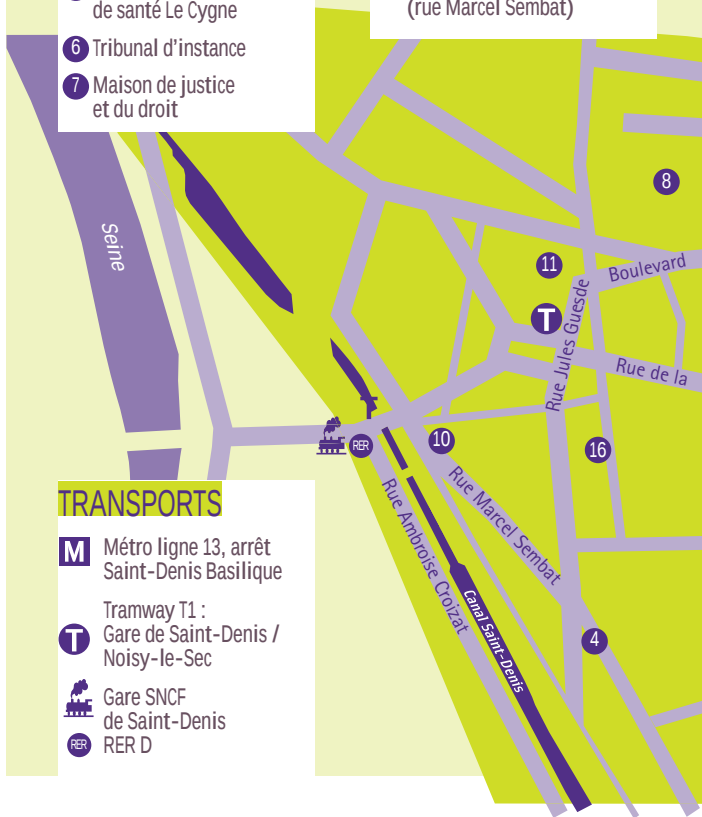
- 8 IUT – IUFM – CROUS – Restaurant universitaire
- 9 CIO (Centre d'information et d'orientation)
- 10 Résidence étudiante (rue Marcel Sembat)

TRANSPORTS

M Métro ligne 13, arrêt Saint-Denis Basilique

Tramway T1 :
T Gare de Saint-Denis / Noisy-le-Sec

 Gare SNCF de Saint-Denis
RER RER D



Centre-ville de Saint-Denis

VIE QUOTIDIENNE

- 11 Théâtre Gérard Philipe
- 12 Marché (mardi, vendredi et dimanche)
- 13 Cinéma L'Ecran
- 14 Unité d'archéologie
- 15 Musée d'art et d'histoire
- 16 Conservatoire de musique et danse
- 17 Office de tourisme
- 18 Maison de la jeunesse
- 19 Médiathèque centrale



This image shows a single sheet of white paper with horizontal yellow ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

MAIRIE DE SAINT-DENIS
2 place du Caquet
Téléphone : 01 49 33 66 66
www.ville-saint-denis.fr

> Renseignements ou démarches administratives

La mairie est ouverte le lundi de 9h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30,
le samedi de 8h30 à 12h.

Entre 12h30 et 13h30 et le samedi matin,
seules les principales prestations administratives
(élections, état civil...) sont assurées.

> Direction de l'enseignement

2, place du Caquet, 1^{er} étage
Téléphone : 01 49 33 68 02 / 01 49 33 66 49

PLAINE COMMUNE
21 avenue Jules Rimet
93 218 Saint-Denis Cedex
Téléphone : 01 55 93 55 55
www.plainecommune.fr